

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES OU PHOTOS .....	7
LISTE DES CARTES .....	8
INTRODUCTION.....	9
I. METHODOLOGIE.....	11
1.1. La phase préparatoire .....	11
1.2. La phase de pré-diagnostic.....	11
1.3. La phase de diagnostic participatif.....	12
1.4. La phase de planification .....	12
1.5. La phase de validation .....	13
1.6. La mise en place du Cadre Communautaire de Concertation (CCC) .....	13
II. PROFIL HISTORIQUE.....	13
III. LE CONTEXTE REGIONAL.....	17
3.1. Situation administrative et caractéristiques physiques.....	17
3.2. Les caractéristiques démographiques.....	19
3.3. Les caractéristiques économiques .....	19
3.4. Les caractéristiques liées aux secteurs sociaux de base.....	21
3.5. Analyse du niveau de pauvreté .....	22
IV. PRESENTATION DE LA CR.....	22
4.1. Les caractéristiques physiques .....	22
4.1.1. La situation de la CR.....	22
4.1.2. L'analyse du relief et des sols.....	26
4.1.3. Les caractéristiques climatiques .....	26
4.1.4. Les ressources en eau.....	28
4.1.5. La végétation .....	28

4.2.	Aspects humains et habitat .....	29
4.3.	Situation des infrastructures et services socio-économiques de base.....	31
4.4.	Situation sur les acteurs locaux de la CR.....	35
V.	LE ZONAGE.....	36
5.1.	Caractéristiques de la zone 1.....	37
5.2.	Caractéristiques de la zone 2.....	39
5.3.	Caractéristiques de la zone 3.....	39
VI.	BILAN DIAGNOSTIC DES SECTEURS.....	39
6.1.	Le secteur de l'hydraulique .....	39
6.2.	Le secteur de la santé .....	43
6.3.	Le secteur de l'agriculture .....	45
6.4.	Le secteur de l'élevage.....	49
6.5.	Le secteur de l'éducation.....	53
6.6.	Le secteur de l'énergie.....	57
6.7.	Le secteur communication .....	58
6.8.	Les secteurs du commerce et de l'artisanat.....	59
6.9.	Les secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale.....	61
6.10.	Les secteurs jeunesse, sports, loisirs et culture.....	64
6.11.	Les secteurs de l'environnement, de l'assainissement et du cadre de vie.....	66
6.12.	Le secteur du développement communautaire.....	68
6.13.	Le diagnostic du Conseil rural .....	69
6.13.1.	<i>Analyse de la composition et de la structuration du Conseil rural.....</i>	69
6.13.2.	<i>Ressources et activités menées.....</i>	70
6.13.3.	<i>Les structures d'appui du Conseil rural .....</i>	70
VII.	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC.....	74
VIII.	ORIENTATION, AXES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT .....	76

8.1. Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base, de l'environnement et du cadre de vie.....	77
8.2. Axe 2 : Intensification et modernisation de l'agriculture et de l'élevage.....	77
8.3. Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables .....	78
8.4. Axe 4 : Création d'un environnement propice au développement d'activités économiques.....	78
8.5. Axe 5 : Promotion du partenariat et de la bonne gouvernance locale.....	79
IX. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT.....	79
9.1. Plans d'actions de l'Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base, de l'environnement et du cadre de vie.....	79
9.2. Plans d'actions de l'Axe 2 : Intensification et modernisation de l'agriculture et de l'élevage .....	92
9.3. Plans d'actions de l'Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables .....	100
9.4. Plans d'actions de l'Axe 4 : Création d'un environnement propice au développement d'activités économiques .....	108
9.5. Plans d'actions de l'Axe 5 : Promotion du partenariat et de la bonne gouvernance locale.....	114
X. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION .....	126
ANNEXES .....	127

## **SIGLES ET ACRONYMES**

**ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**APE** : Association des Parents d'Elèves

**ARD** : Agence Régionale de Développement

**ASC** : Association Sportive et Culturelle

**ASCOM** : Assistant Communautaire

**ASER** : Agence Sénégalaise pour l'Electrification Rurale

**CADL** : Centre d'Appui au Développement Local

**CAR** : Conseiller Agricole et Rural

**CCC** : Cadre Communautaire de Concertation

**CCL** : Code des Collectivités Locales

**CR** : Communauté Rurale ou Conseil Rural

**DIRFEL** : Directoire des Femmes en Elevage

**DSRP II** : Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

**FNPJ** : Fonds National de Promotion des Jeunes

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**GPF** : Groupement de Promotion Féminine

**Hbts** : Habitants

**IA** : Inspection d'Académie

**IDEN** : Inspection Départementale de l'Education Nationale

**MECARD** : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans de Diourbel

**MDE** : Maison Des Eleveurs

**OCB** : Organisation Communautaire de Base

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**PCR** : Président du Conseil Rural

**PIC** : Plan d'Investissement Communal

**PLD** : Plan Local de Développement

**PNDL** : Programme National de Développement Local

**PPR** : Peste des Petits Ruminants

**PRDI** : Plan Régional de Développement Intégré

**RN3** : Route Nationale n°3

**SDDR** : Service Départemental du Développement Rural

**SV** : Section Villageoise

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Synthèse du Profil historique de la CR .....	15
Tableau 2 : Situation administrative et origine des villages de la CR.....	25
Tableau 3 : Situation de la pluviométrie (entre 2000 et 2009) selon le nombre de jours et la hauteur de pluie.....	27
Tableau 4 : Infrastructures sociales de base (Secteur de l'hydraulique) .....	31
Tableau 5 : Situation sur les autres infrastructures et équipements de la CR.....	32
Tableau 6 : Situation sur les acteurs locaux de la CR.....	35
Tableau 7 : Zonage de la CR.....	36
Tableau 8 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique.....	42
Tableau 9 : Synthèse du diagnostic du secteur de la santé.....	44
Tableau 10 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture .....	46
Tableau 11 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage.....	52
Tableau 12 : Situation des effectifs scolaires (2007-2009).....	53
Tableau 13 : Etat des lieux du personnel enseignant (en 2009).....	55
Tableau 14 : Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'éducation.....	55
Tableau 15 : Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'énergie.....	57
Tableau 16 : Synthèse du diagnostic du secteur de la communication.....	58
Tableau 17 : Synthèse du diagnostic des secteurs du commerce et de l'artisanat ...	60
Tableau 18 : Synthèse du diagnostic des secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale .....	62
Tableau 19 : Synthèse du diagnostic sur les secteurs jeunesse, sports, loisirs et culture.....	65
Tableau 20 : Synthèse du diagnostic sur les secteurs de l'environnement, de l'assainissement et du cadre de vie .....	67
Tableau 21 : Synthèse de la situation sur les OCB de la CR.....	68
Tableau 22 : Synthèse du diagnostic sur le Conseil rural.....	71
Tableau 23 : AFOM de la CR .....	75
Tableau 24 : Plan d'actions du secteur de l'hydraulique .....	80

Tableau 25 : Plan d'actions du secteur de la santé.....	85
Tableau 26: Plan d'actions du secteur de l'éducation.....	87
Tableau 27 : Plan d'actions des secteurs environnement, assainissement et cadre de vie.....	90
Tableau 28 : Plan d'actions du secteur de l'agriculture .....	92
Tableau 29 : Plan d'actions du secteur de l'élevage.....	97
Tableau 30 : Plan d'actions des secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale .....	100
Tableau 31 : Plan d'actions du secteur jeunesse, sports, loisirs et culture.....	105
Tableau 32 : Plan d'actions du secteur énergie.....	108
Tableau 33 : Plan d'actions du secteur communication .....	109
Tableau 34 : Plan d'actions des secteurs du commerce et de l'artisanat .....	111
Tableau 35 : Plan d'actions du Conseil rural.....	114
Tableau 36 : Coûts estimatifs du PLD par an.....	116
Tableau 37 : Extrait de PAI 2010 de la CR.....	119
Tableau 38 : Situation des OCB de la CR.....	128
Tableau 39 : Projections des productions agricoles selon les superficies emblavées et les rendements .....	135
Tableau 40 : Situation du cheptel de la CR.....	135
Tableau 41 : Liste des membres du Conseil rural élus le 22 mars 2009 .....	136

### **LISTE DES FIGURES OU PHOTOS**

Figure 1 : Répartition spatiale par département de la population de la région de Diourbel.....	19
Figure 2 : Evolution de la pluviométrie dans la zone.....	27
Figure 3 : Analyse de la répartition démographique par groupe de population (hbts) .....	29
Figure 4 : Répartition de la population par zone.....	37
Figure (photo) 5 : Château d'eau de Darou Nahim.....	40
Figure 6 : Accès des populations à l'eau potable.....	40

Figure (photo) 7 : Corvée d'eau des femmes de la zone 2 de la CR .....	41
Figure (photo) 8 : Poste de santé de Darou Nahim (en arrêt de construction).....	43
Figure 9 : Evolution des productions agricoles et des superficies emblavées .....	45
Figure 10 : Estimation du cheptel de la CR .....	50
Figure 11 : Part de chaque espèce dans le cheptel.....	50
Figure (photo) 12 : Abreuvoir à Darou Nahim.....	51
Figure 13 : Evolution des effectifs scolaires (%) de 2007 à 2009 .....	54
Figure (Photo) 14 : Jardin maraîcher financé par les partenaires espagnols .....	73
Figure 15 : Part de chaque secteur dans le coût estimatif du PLD .....	118

### **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Carte administrative de la région de Diourbel.....	18
Carte 2 : Situation administrative de la CR de Darou Nahim dans la région de Diourbel.....	23
Carte 3 : Carte administrative de la CR de Darou Nahim.....	24
Carte 4 : Infrastructures et équipements de la CR .....	34
Carte 5 : Zonage de la CR de Darou Nahim.....	38

## **INTRODUCTION**

Le Sénégal, dès son accession à la souveraineté internationale en 1960, a opté pour une politique de décentralisation prudente et progressive. L'année 1972 marqua le point de départ d'une responsabilisation des acteurs du monde rural avec le décret 72-25 du 9 avril 1972 qui créa les communautés rurales comme deuxième catégorie de collectivité locale.

Cette politique de décentralisation connaîtra son point culminant en 1996 avec la loi portant Code des Collectivités Locales (CCL) qui redéfinit la personnalité morale et l'autorité financière des collectivités locales et érige la Région comme troisième ordre de CL. Aussi, la réforme sur la décentralisation de 1996 n'a-t-elle pas consacré un dispositif institutionnel qui confie aux collectivités locales la mission de la conception, de la programmation et de la mise en œuvre des actions de développement économique, culturel, social, éducatif...(article 3 de la loi 96-06 du 22 Mars 1996) au profit de leurs communautés de base.

C'est ainsi, qu'en application du système de la double planification (planification stratégique au niveau central et planification opérationnelle au niveau local), les collectivités locales sont désormais la porte d'entrée de toute action de développement. Elles sont chargées de piloter l'élaboration de leurs outils de planification de référence que sont :

- Le Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) pour la Région ;
- Le Plan d'Investissement Communal (PIC) pour la Commune ; et
- Le Plan Local de Développement (PLD) pour la Communauté Rurale (CR).

L'article 198 du CCL dispose que « le Conseil rural élabore le PLD et donne son avis sur tous les projets de développement concernant tout ou une partie de la Communauté Rurale ».

Les CR se voient ainsi responsabilisées dans la définition de leurs orientations de développement et dans la mobilisation de leurs ressources propres en vue de promouvoir un développement participatif, endogène et concerté, suivant une bonne planification locale.

La planification locale se veut un moyen, pour des acteurs locaux unis par une solidarité basée sur le partage d'un même territoire, de formuler et de mettre en œuvre un projet de développement qui les engage. Elle se veut avant tout un processus de mobilisation et de valorisation des ressources propres du milieu, l'appropriation par les populations et la reconnaissance sociale étant de ce fait des enjeux déterminants.

La planification se veut également un instrument de correction des disparités dans l'occupation de l'espace et la mise en valeur des ressources pour une meilleure prise en compte des échelles temporelles et spatiales dans le but de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire. Elle constitue ainsi un moyen d'orienter le développement, en se référant à une politique générale, en vue d'assurer une cohérence des différentes interventions publiques et privées.

La nouvelle CR de Darou Nahim, dans ce contexte précis et consciente des enjeux en matière de développement local, s'est engagée résolument dans l'élaboration de son Plan Local de Développement (PLD) couvrant la période 2010-2015, soit six (06) ans, avec l'appui de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Diourbel.

## **I. METHODOLOGIE**

Le Plan Local de Développement de la CR de Darou Nahim a été élaboré suivant un processus participatif articulé autour des phases ci-après :

- La phase préparatoire ;
- La phase de pré-diagnostic ;
- La phase de diagnostic participatif ;
- La phase de planification qui a suivi la restitution des résultats du diagnostic;
- La phase de validation ; et
- La mise en place du Cadre Communautaire de Concertation (CCC).

### **1.1. La phase préparatoire**

Cette première phase a constitué un moment fort de mobilisation et d'information des différents acteurs autour de la question fondamentale de l'élaboration d'un outil de planification de référence pour la nouvelle CR. A cette occasion, plusieurs activités ont été menées :

- Un atelier de lancement de l'élaboration du PLD a été tenu, en présence du Sous-préfet, de tout le conseil rural, de l'ARD, des Services Techniques régionaux, départementaux et de l'arrondissement de Kael, des leaders d'association et d'Organisations Communautaires de Base (OCB), de toutes les couches représentatives de la CR, etc. ; au cours de cet atelier, les objectifs, les principes et la méthodologie d'élaboration du PLD ont été déclinés ; un chronogramme indicatif d'élaboration du PLD a été aussi présenté à l'assistance et validé par celle-ci;
- Une rencontre avec les personnes ressources locales a également eu lieu; cette rencontre a permis de connaître davantage le milieu d'études (sur le plan culturel et sociologique) et de se faire une première impression de la CR ; et
- Le recrutement de relais communautaires qui a été fait de façon démocratique, suivant le niveau d'instruction (le niveau du BFEM est requis).

### **1.2. La phase de pré-diagnostic**

Cette phase a été conduite avec les populations. Elle a permis :

- De mieux percevoir les limites de la CR, à travers la nouvelle délimitation (cartographie) faite par une équipe de l'ARD ;
- De faire le point sur les différents villages de la CR, leur CR d'origine, les noms et contacts des Chefs de village ;
- De mieux saisir les réalités humaines et sociologiques de la CR ; et
- D'évaluer le niveau d'équipement de la CR.

Cette phase a été abordée sous plusieurs angles et a associé plusieurs démarches ou procédés : entretiens (interviews semi-structurées) avec des personnes ressources, revue bibliographique des anciens PLD de Kael, Dalla Ngabou, Dendèye Gouygui et ex Ndioumane Taïba Thiékène, consultation de documents fournis par les Services Techniques départementaux et du Centre d'Appui au Développement Local (CADL), exploitation des données fournies par le Service Régional de la Statistique et de la Démographie, etc.

### **1.3. La phase de diagnostic participatif**

Cette phase a été menée suivant une approche zonale. En effet des réunions de zones ont été organisées dans tout l'espace communautaire. Elles ont mobilisé l'ensemble des couches de la population (les Chefs de villages, les autorités coutumières et religieuses, les jeunes et personnes du troisième âge, les femmes, les handicapés, les représentants des OCB, etc.).

Au cours de ces réunions de zones, tous les secteurs ont été passés en revue. Pour chaque secteur, les populations ont relevé les potentialités, les difficultés (ou problèmes), les causes, les solutions et les acteurs qui seraient engagés dans la recherche des solutions ou la résolution des problèmes. Des focus-groups ont été organisés pour appréhender les difficultés vécues par certaines couches vulnérables, les femmes, les handicapés et les jeunes en particulier.

Au même titre, le diagnostic du conseil rural a été fait et a particulièrement porté sur la composition, le niveau d'instruction des conseillers, leur expérience, le budget, etc.

Tout le processus de diagnostic participatif et institutionnel a été conduit sur la base d'un guide.

### **1.4. La phase de planification**

Cette phase a suivi la restitution des résultats du diagnostic participatif.

Un premier niveau de planification a été fait avec les populations, suivant les différents secteurs prioritaires qu'elles ont elles-mêmes identifiés. Le

deuxième niveau de planification a lieu avec les élus, les membres du Cadre Communautaire de Concertation et certaines personnes ressources. Il s'est agi de définir les grandes orientations de développement de la CR mais également les objectifs de développement, tout en précisant davantage les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

### **1.5. La phase de validation**

Après la phase de planification, le PLD a été rédigé en intégralité puis restitué au Conseil Rural et aux membres du Cadre Communautaire de Concertation (CCC), en présence du Sous-préfet, des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, des ONG, des SFD, des Projets et Programmes intervenant dans la région, etc.

Après cette étape, il a été procédé à l'adoption du PLD par le Conseil Rural puis à l'approbation par le Sous-préfet de l'arrondissement de Kael.

### **1.6. La mise en place du Cadre Communautaire de Concertation (CCC)**

Un CCC a été mis en place de façon démocratique. Toutes les couches socio-économiques de la CR y sont représentées. Une des missions fondamentales de cette instance de concertation est d'appuyer le Conseil rural dans ses choix de développement.

## **II. PROFIL HISTORIQUE**

Malgré sa récente érection en communauté rurale, Darou Nahim reste une CR riche en histoire de par les villages qui la composent. Beaucoup de ces villages doivent leur création au fondateur du "mouridisme", Cheikh Ahmadou Bamba, ou à ses fils et disciples.

Pour rappel, le "mouridisme" est fondé, entre autres, sur le principe du travail et de la discipline. C'est pour mettre en pratique ce principe que Sérigne Touba avait donné comme "ndiguel"<sup>1</sup> la création du village de Tindody par Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké et celui de Ndindy par le frère de ce dernier, Cheikh Mouhamadou Fadal Mbacké (Sérigne Fallou Mbacké).

Avant le rappel à Dieu de Sérigne Touba, ce dernier laissa des recommandations pour son fils aîné, Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké. Parmi ces recommandations, il avait fortement exprimé le souhait d'être inhumé dans sa terre préférée, Touba la sainte. Il a aussi recommandé

---

<sup>1</sup> Ordre du chef en langue nationale ouolof

qu'on assiste sa famille, organise la « *Tarikha* » ou confrérie mouride et construise la grande mosquée de Touba.

En sa qualité de premier khalif de Sérigne Touba, Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké a tenu à perpétuer cette tradition fondée sur les principes que leur vénéré père leur a inculqués mais aussi et surtout mettre en œuvre les recommandations qu'il a laissées.

C'est ainsi qu'il créa en 1930 un « *daara* » appelé Darou Sakor, qui se trouvait à 1 km de l'actuel site de Darou Nahim. C'est ce « *daara* » qui donna naissance, deux ans plus tard (1932), à un autre « *daara* » beaucoup plus grand transformé en un village de plus de 300 concessions.

Au 20<sup>ième</sup> jour du mois de « *Barakhlou* »<sup>2</sup> de l'an 1932, Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké invita Cheikh Mouhamadou Fadal Mbacké (Sérigne Fallou Mbacké) et Serigne Mbacké Bousso, en présence de Sérigne Bassirou Mbacké, à partager un déjeuner sur son nouveau site (« *daara* »). C'est au cours de ce repas que le khalife demanda à ses frères de donner un nom audit site qui fut ainsi baptisé sous le nom de « *Darou Nahim* », qui veut dire « *terre agréable* ». Le khalife nomma alors Sérigne Massamba DIOUM comme premier chef de village de Darou Nahim. Quelques années plus tard, il revint à Darou Nahim pour confier le village à son fils Sérigne Aliou Mbacké.

Conformément aux recommandations de Cheikh Ahmadou Bamba, Darou Nahim devait donc servir de zones de productions agricoles, au même titre que Darou Salam Gallé, Touba Kael, Diam Wely, Darou Rahmane, Madina, Darou Minam, Thissé, Thione, Ndisso, Pollé, Naïdé, etc. Les ressources tirées de ces zones de productions agricoles devaient servir à financer la construction de la grande mosquée de Touba.

L'actuel site de Darou Nahim était auparavant occupé par les peuls, dont le Chef était Samba Malal BA. Ce dernier était un grand éleveur. Il céda au khalife une bonne partie des terres qu'il occupait et alla s'établir sur l'actuel site du village de Keur Sidate, qu'il avait d'ailleurs fondé bien avant 1930 (entre 1905 et 1930, selon des témoignages).

Cependant, il importe de relever que la présence des peuls dans la communauté rurale remonte à 1860 avec la fondation de Ndiopam Peul puis de Ndiol, une année plus tard, par Gogno BA. Reconnus pour être de grands éleveurs, les peuls se sont vite installés, à la faveur de la disponibilité des aires de pâturages.

---

<sup>2</sup> Dernier mois avant le mois du ramadan

En 1916 un grand érudit de l’Islam du nom d’Amath Seyni SALL fonda le village de Thiallé. Ce village était reconnu pour ces nombreuses écoles coraniques où des centaines de personnes étaient initiées à l’enseignement du Saint Coran. C’est au cours de cette même année que Serigne Ibreu Fary fonda Darou Mbacké sous le « *ndiguel* »<sup>3</sup> de Cheikh Ahmadou BAMBA quatre années après son retour à Diourbel. Ces deux villages constituaient, avec le village de Mbambary (créé depuis plus de 100 ans où Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké avait implanté un important “*daara*”), d’importants pôles de formation au sein de la CR. C’est d’ailleurs une des raisons qui expliquent la migration de la communauté des peulhs qui a fortement augmenté au fil des années dans la communauté rurale.

Toutefois, ces derniers ont vu leurs terres, initialement prévues pour servir de pâturage aux nombreux troupeaux, peu à peu habitées et, pour la plus grande partie, cultivées pour nourrir une population sans cesse grandissante.

Malgré la coexistence parfois difficile entre les éleveurs peuls et les cultivateurs wolofs, Darou Nahim restait un endroit paisible où l’enseignement du Saint Coran, des préceptes de l’Islam et des valeurs fondamentales du “*mouridisme*” était le vécu de tous les jours.

**Tableau 1 : Synthèse du Profil historique de la CR**

<b>NOM DU VILLAGE</b>	<b>DATE DE FONDATION</b>	<b>NOM DU FONDATEUR</b>	<b>EVENEMENTS MARQUANTS</b>
Ndiayène	Depuis 5 siècles environ		
Ndiol	1861	Gogno BA	
Ndiopam Peul	1860	Gogno BA	
Lodoyé	Avant 1863		
Mbambary	Depuis un peu plus de 100 ans	Madio SARR	
Tobène	1905	Mor Penda TOP	

<sup>3</sup> Signifie ordre du chef chez les mourides

<b>NOM DU VILLAGE</b>	<b>DATE DE FONDATION</b>	<b>NOM DU FONDATEUR</b>	<b>EVENEMENTS MARQUANTS</b>
Keur Sidate	Entre 1905 et 1930		
Thiallé	1916	Amath Seyni SALL	
Ndiopam wolof	1916	Serigne Mor KANE	
Darou Mbacké	1916	Serigne Ibreu Fary	Le village fut créé sous le « ndigeül » de Cheikh Ahmadou BAMBA, 4 années après son retour à Diourbel
Gowane FAYE	1918	Serigne Modou FAYE	
Keur Mafari Ndiaye	Avant 1930	Serigne Mafari Ndiaye	
Darou Nahim	1932	Cheikh Mouhamadou Moustapha Mbacké	La création du village coïncide avec la pose de la 1ère pierre de la grande mosquée de Touba
Thialaga	1931	Serigne Ibreu NIANE	1 an après la disparition de Cheikh Ibreu FALL
Ndiobène	2008 (en même temps que la création de la CR)		
Gassama	2008 (idem)		
Thiéckène	2008 (idem)		

### **III. LE CONTEXTE REGIONAL**

La région de Diourbel se particularise fondamentalement par sa situation géographique (centre du pays) doublée de caractéristiques physiques parfois très contrastées, par des caractéristiques démographiques marquées par une forte densité de population (deuxième du Sénégal après Dakar), par des aspects économiques dominés par la tyrannie de l'agriculture qui cohabite difficilement avec l'élevage. Il s'y ajoute une situation pas très reluisante des secteurs socio-économiques de base. Ce qui explique, entre autres, le niveau actuel de pauvreté de la région.

#### **3.1. Situation administrative et caractéristiques physiques**

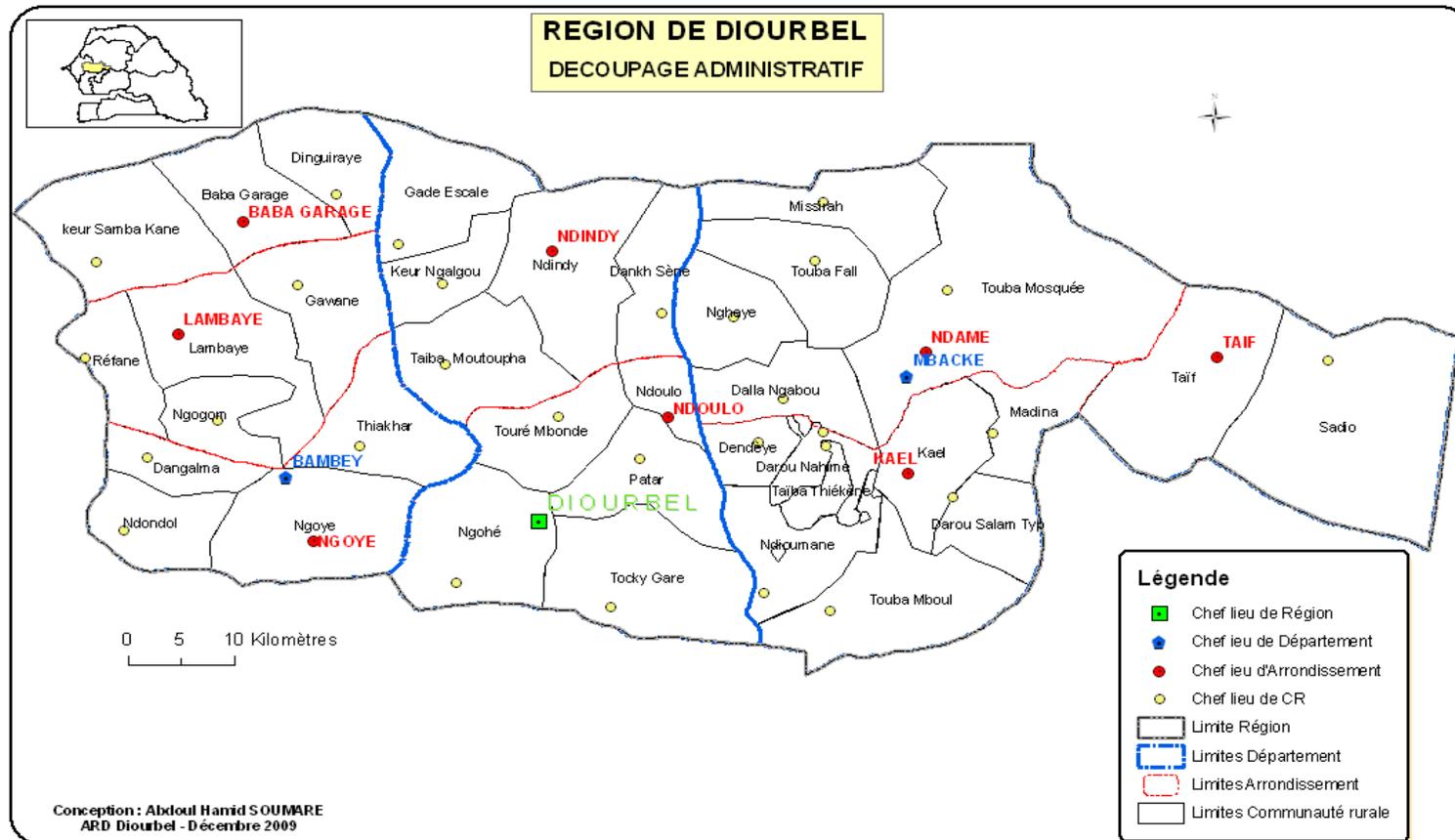
Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre une superficie de 4769 km<sup>2</sup> aujourd'hui contre 4359 km<sup>2</sup> en 2001.

La région de Diourbel est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), huit arrondissements, dont trois (Baba Garage, Lambaye et Ngoye) dans le département de Bambey, deux (Ndindy et Ndoulo) dans celui de Diourbel et trois autres (Kael, Ndame et Taïf) dans le département de Mbacké. Au total, elle compte trois (3) communes et trente six (36) communautés rurales, depuis le décret qui a créé les deux nouvelles CR de la région que sont Darou Nahim et Taïba Thiéckène.

C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose pas de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes. Elle est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune sauvage, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

La pluviométrie varie entre 400 et 500 mm. Quant au climat, il est de type soudano-sahélien.

Carte 1 : Carte administrative de la région de Diourbel

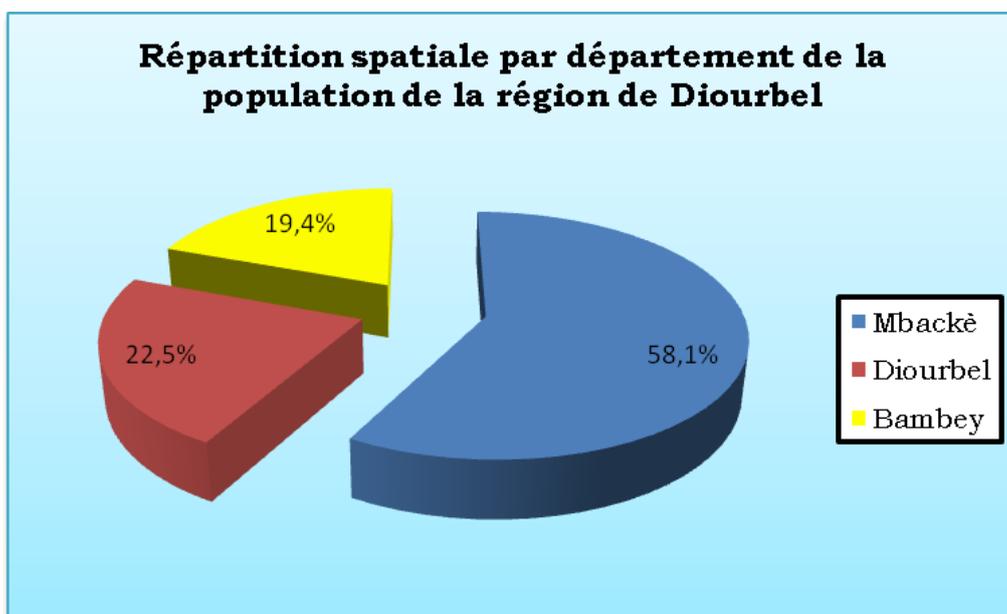


### 3.2. Les caractéristiques démographiques

De 425.113 habitants en 1976, la population régionale est passée à 1.274.494 habitants en 2008<sup>4</sup>. Le taux d'accroissement annuel intercensitaire était de 3,8% entre 1976 et 1988. Il est de 5,0% entre 1988 et 2002. Le taux d'accroissement moyen annuel qui est de 3,5% entre 2002 et 2008 (l'un des plus élevés du Sénégal), est caractéristique d'une croissance démographique très rapide.

La densité régionale de la population dépasse 200 habitants/km<sup>2</sup> et atteint un maximum de 323 habitants au km<sup>2</sup> dans le département de Mbacké.

**Figure 1 : Répartition spatiale par département de la population de la région de Diourbel**



L'indice synthétique de fécondité est de 5,5 enfants en moyenne par femme en fin de vie féconde. La précocité des mariages (l'âge médian au premier mariage est de 16 ans), combinée à une faible prévalence contraceptive (3,9% en 2000), induit naturellement une fécondité précoce.

### 3.3. Les caractéristiques économiques

Quatre grands secteurs dominent les activités économiques régionales. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et de l'artisanat.

<sup>4</sup> **Source** : Situation économique et sociale de la région de Diourbel, 2008, Service Régional de la Statistique de Diourbel

**L'agriculture** occuperait plus de 80% de la population et elle est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) mais aussi sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Toutefois, ce secteur connaît des contraintes majeures qui entravent son développement. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi et surtout l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles. Difficultés qui frappent également le secteur de l'élevage.

Pour ce qui est de **l'élevage**, il se caractérise fondamentalement par l'existence de techniques traditionnelles spécifiques à l'élevage pastoral, fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral, conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constitue un handicap non moins important pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE organisés autour de la Maison Des Eleveurs (MDE) ou du Directoire des Femmes en Elevage (DIRFEL), un élevage de type nouveau moderne se développe de plus en plus dans la région et représente une autre opportunité, pour développer le secteur du commerce.

Quant au **commerce**, il est par essence une activité très prisée par les «*Baol – Baol*»<sup>5</sup>. Il occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires aussi appelés «*Louma*», où est écoulée une bonne partie de la production agricole et du bétail. C'est le cas également pour les produits artisanaux qui empruntent très souvent les mêmes circuits commerciaux.

**L'activité artisanale** présente un intérêt certain pour la population de la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie et le tissage de pagne. A cela, s'ajoute la présence du centre de perfectionnement de Kael et du Lycée Technique Cheikh Ahmadou Bamba, qui participent à la formation des jeunes générations et au renforcement des capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la chambre de métiers. Grâce à leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4051 en 2008.

---

<sup>5</sup> « Baol-Baol » : habitant de l'ancien royaume du Baol qui correspond approximativement à l'actuelle région de Diourbel

### 3.4. Les caractéristiques liées aux secteurs sociaux de base

Il s'agit de secteurs traditionnels à partir desquels le niveau de pauvreté des populations est mesuré. On y retrouve la santé, l'éducation, l'hydraulique, le cadre de vie, la mobilité, etc.

Pour ce qui est du secteur de **la santé**, les indicateurs sont loin d'être satisfaisants, notamment au niveau des infrastructures. En effet, en 2008, la région, avec seulement 6 centres de santé, 74 postes de santé et 105 cases de santé, enregistre un déficit en infrastructures sanitaires. Cette situation peu favorable, ne favorise pas l'atteinte des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Le secteur de l'**éducation** constitue un maillon faible pour la région même si des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système, ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco - arabes privées et des classes expérimentales en langues nationales. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'élémentaire demeure le plus faible du pays avec seulement 53,1% en 2008.

Le secteur de l'**hydraulique** (rurale) présente de réels atouts dans la région de Diourbel, notamment avec la volonté des pouvoirs publics et des collectivités locales d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel avec des investissements très importants, surtout à Touba, mais également avec l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (REGEFOR). Cependant, on note certaines contraintes qui limitent son développement. Parmi elles, on peut citer la baisse du toit de la nappe consécutive aux cycles de sécheresses qui sévissent dans la zone, l'insuffisance du captage de la nappe et le non respect des normes techniques de fonçage de nombreux puits, la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones et l'absence de cours d'eau pérennes.

**La culture** constitue un facteur de développement économique et social. La région de Diourbel recèle d'importantes potentialités culturelles. Son patrimoine culturel, très riche et coloré, présente de réels attraits touristiques. En plus de certains événements culturels et religieux (Magal de Touba, etc.) organisés chaque année dans la région, on note également plusieurs sites et monuments historiques (33 au total), répartis dans tous les départements.

Les activités de **jeunesse et de sports** sont bien présentes dans la région de Diourbel, même s'il reste encore à faire dans ce domaine. Diourbel est faiblement équipée en infrastructures sportives de qualité, nonobstant la réhabilitation du stade Ely Manel Fall par la République Populaire de Chine. Pourtant, ce ne sont pas les espaces pour accueillir ces infrastructures qui manquent. Il existe néanmoins un (01) stade dans chaque département.

Les indicateurs liés à ces secteurs déterminent, en partie, le niveau de pauvreté de la région.

### **3.5. Analyse du niveau de pauvreté**

Parmi les 136.071 ménages que compte la région de Diourbel, 61.544 ménages sont considérés comme pauvres, soit 45,2 %<sup>6</sup>. Plus de la moitié (51,8%) de la population de la région est pauvre.

Le département de Diourbel est le plus pauvre avec près de 65 %, suivi par Bambey (49,3%) et Mbacké (36,5 %). Les mêmes tendances se dessinent au niveau individuel avec près de 73% de pauvres à Diourbel, 59,5% à Bambey et 40,6% à Mbacké.

Contrairement aux autres régions, la pauvreté est plus répandue en milieu urbain (49,7%) qu'en milieu rural (44,6%), qui compte près de 88% des ménages.

Cette situation de la pauvreté dans la région de Diourbel, publiée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), reste très préoccupante, notamment dans la CR de Darou Nahim qui, pourtant, se situe dans le département le moins pauvre de la région.

## **IV. PRESENTATION DE LA CR**

### **4.1. Les caractéristiques physiques**

#### **4.1.1. La situation de la CR**

La CR de Darou Nahim est située dans l'arrondissement de Kael, département de Mbacké et région de Diourbel. Elle est limitée :

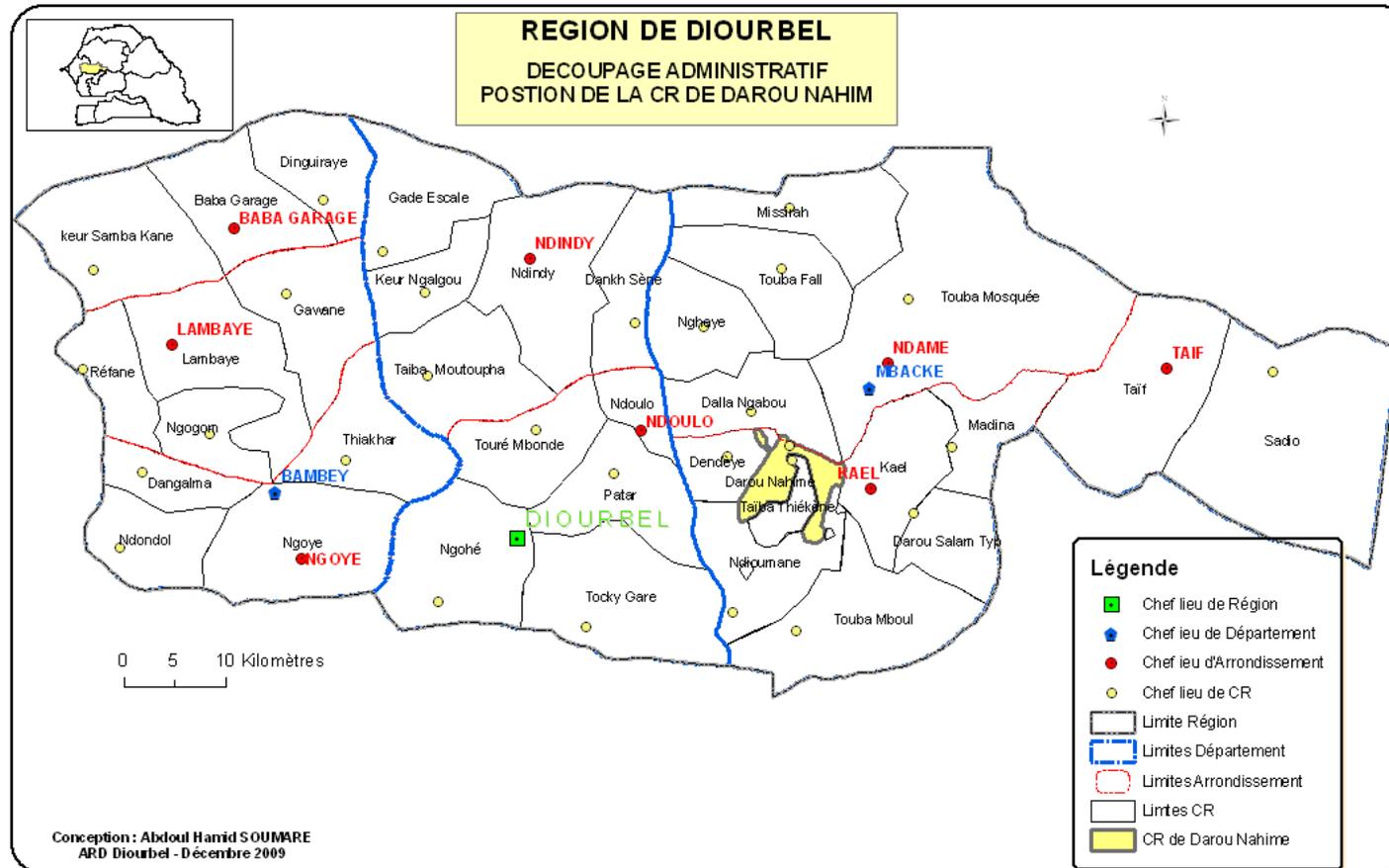
- A l'est par la CR de Kael ;
- A l'ouest et le nord-ouest par la CR de Dendèye Gouygui ;
- Au nord par la CR de Dalla Ngabou ;
- Au sud et au sud-est par la CR de Ndioumane.

La CR de Taïba Thiékène constitue une enclave de la CR de Darou Nahim. Une métaphore utilisée par un "vieux sage" de la CR comparerait la position géographique de Darou Nahim et Taïba Thiékène à celle du Sénégal et de la Gambie.

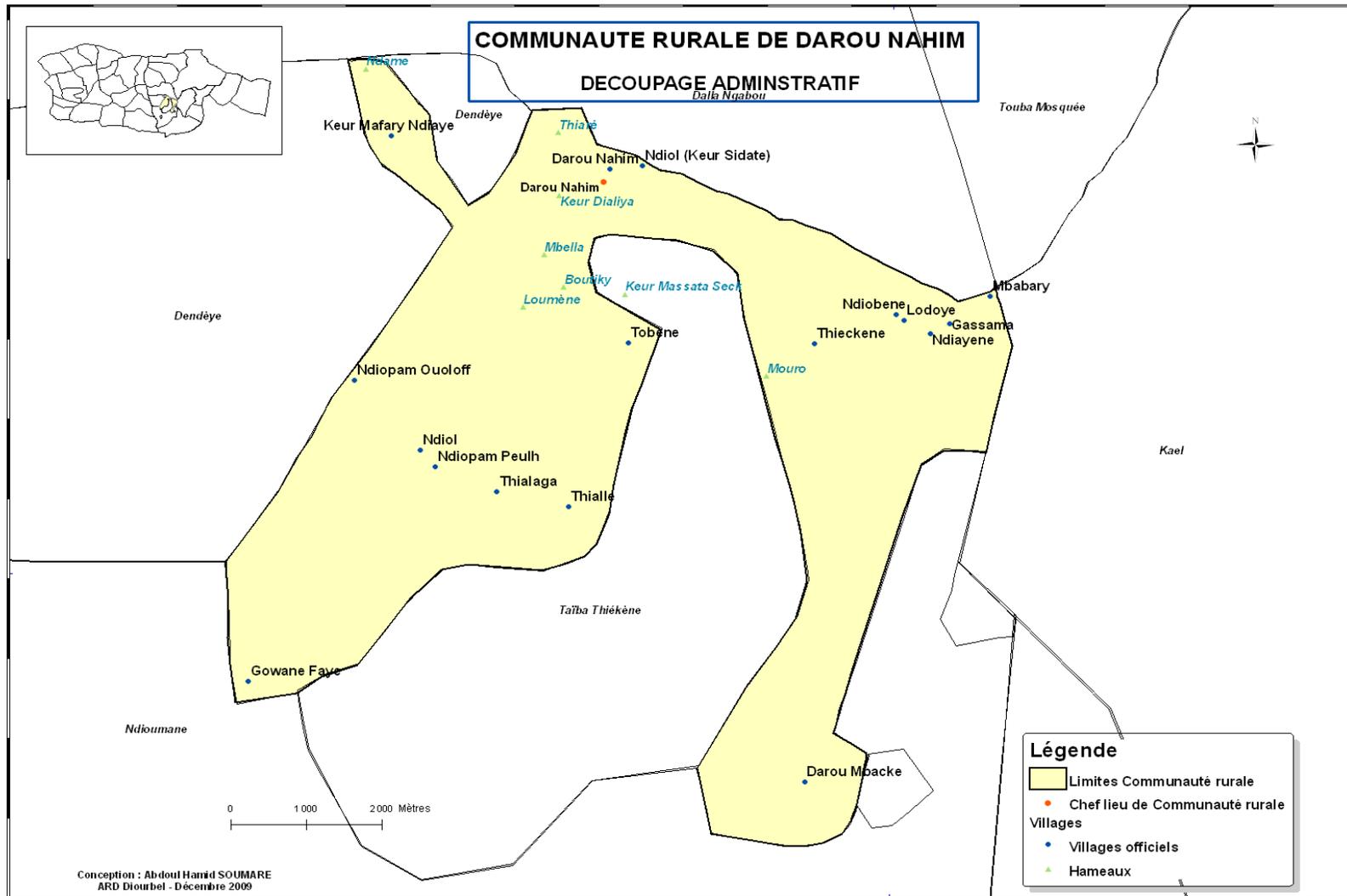
---

<sup>6</sup> Source : Données de l'ESAM II

Carte 2 : Situation administrative de la CR de Darou Nahim dans la région de Diourbel



Carte 3 : Carte administrative de la CR de Darou Nahim



La CR de Darou Nahim couvre une superficie globale de 43 km<sup>2</sup> et jouit d'une bonne localisation sur le plan géographique. Le Chef-lieu de CR est à 3,900 km de la RN3, 27 km de la capitale régionale, Diourbel, 10 km de Mbacké, 12 km de Kael (Chef-lieu d'arrondissement) et 17 km de l'agglomération religieuse de Touba.

La CR compte 17 villages officiels dont 7 appartenaient à la CR de Kael, 4 à celle de Dendèye Gouygui, 5 à l'ancienne CR de Ndioumane Taïba Thiékène et 1 village qui était dans la CR de Dalla Ngabou.

**Tableau 2 : Situation administrative et origine des villages de la CR**

N°	NOM VILLAGES OFFICIELS	CR D'ORIGINE (AVANT LE DECRET n° 2008-1495) <sup>7</sup>	NOM CHEF DE VILLAGE	CONTACTS
1	<b>Darou Nahim</b>	Kael	Moustapha NIASSE	Tel : 76.669.29.14
2	<b>Lodoyé</b>	Kael	Fallou DIAGNE	Pas de contact
3	<b>Ndiayène</b>	Kael	Mor Diop NDIAYE	77.570.55.26
4	<b>Ndiobène</b>	Kael	Mamour DIOP	77.378.23.07
5	<b>Gassama</b>	Kael	Modou GASSAMA	-
6	<b>Thiéckène</b>	Kael	Birane NDIAYE	77.274.60.96
7	<b>Mbambar</b>	Kael	El Hadji SARR	77.503.31.40
8	<b>Keur Mafari Ndiaye</b>	Dendèye Gouygui	Sérigne NDIAYE	76.396.41.62
9	<b>Thiallé</b>	Ndioumane Taïba Thiékène	Mbaye SALL	77.442.96.60
10	<b>Ndiopam Peul</b>	Dendèye Gouygui	Daouda BA	77.455.67.43
11	<b>Ndiopam Wolof</b>	Dendèye Gouygui	Sérigne Abdou KANE	76.498.85.88
12	<b>Thialaga</b>	Ndioumane Taïba	Mountakha NIANE	76.684.19.85

<sup>7</sup> Décret n° 2008-1495 modifiant et complétant le décret n° 2008-749 du 10 juillet 2008 portant création de communautés rurales dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor.

N°	NOM VILLAGES OFFICIELS	CR D'ORIGINE (AVANT LE DECRET n° 2008-1495)7	NOM CHEF DE VILLAGE	CONTACTS
		Thiékène		
13	Keur Sidate	Dalla Ngabou	Adiouma BA	76.281.17.27
14	Ndiol	Dendèye Gouygui	Sogui BA	76.130.66.70
15	Tobène	Ndioumane Taïba Thiékène	Sérigne TOP	76.692.15.74
16	Darou Mbacké	Ndioumane Taïba Thiékène	Sérigne Abdou Lahat MBACKE	77.455.66.91
17	Gowane Faye	Ndioumane Taïba Thiékène	Cheikh FAYE	76.583.36.53

**Source :** Conseil rural de Darou Nahim, novembre 2009

#### 4.1.2. L'analyse du relief et des sols

D'une manière générale, le relief de la CR est plat avec toutefois l'existence de dunes isolées par endroits.

Les sols sont de type ferrugineux-tropicaux, avec la prédominance, par ordre, des sols Dior, Deck-Dior et Deck.

Les sols Dior représenteraient environ 70% des terres de culture de la CR. Il s'agit de sols qui ont été très longtemps soumis à la monoculture de l'arachide. Ils sont fragiles et fréquemment affectés par l'érosion éolienne.

Quant aux sols Deck-Dior, ils représenteraient environ 20%. Ils sont rouges et argileux.

Les 10% restants seraient constitués par les sols Deck qui se caractérisent par leur nature dure.

#### 4.1.3. Les caractéristiques climatiques

Le climat est de type soudano-sahélien, à prédominance sahélienne, marqué essentiellement par une saison pluvieuse très courte (allant de juillet à septembre) et une saison sèche très longue (qui va d'octobre à juin).

La CR subit l'influence de l'harmattan et enregistre des températures moyennes variant entre 35 et 40°C.

Quant à la pluviométrie, elle demeure instable, tant par la quantité d'eau recueillie que par le nombre de jours de précipitations. La quasi-totalité des productions agricoles de la CR sont tributaires d'elle. C'est le cas également pour le développement du tapis herbacé et l'alimentation en eau des mares, deux éléments déterminants pour le développement de l'élevage dans la CR.

La situation des quantités d'eau recueillies et du nombre de jours de pluie est matérialisée dans le tableau ci-après.

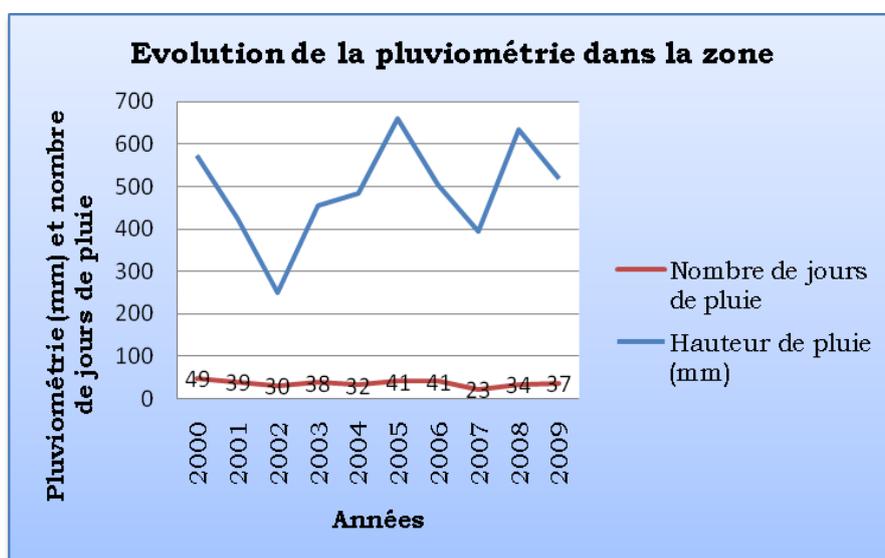
**Tableau 3 : Situation de la pluviométrie (entre 2000 et 2009) selon le nombre de jours et la hauteur de pluie**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de jours de pluie	49	39	30	38	32	41	41	23	34	37
Hauteur de pluie (mm)	573	426	250	455,5	484	658,8	503,5	395,2	634,9	517,4

**Source : CADL Kael, novembre 2009**

Il ressort de ce tableau une moyenne décennale de quantité d'eau recueillie qui est de 489,8 mm pour 36 jours de pluie. L'année qui a enregistré le plus grand volume d'eau est celle de 2005 avec 658,8 mm contre 250 mm en 2002. Cette évolution de la pluviométrie est matérialisée par la figure ci-après.

**Figure 2 : Evolution de la pluviométrie dans la zone**



Ces quantités d'eau recueillies joueront naturellement sur l'existence ou non des ressources en eau, surtout celles de surface.

#### **4.1.4. Les ressources en eau**

La CR de Darou Nahim, à l'image de toute la région de Diourbel, ne dispose pas de cours d'eau pérennes, les eaux de surface étant essentiellement constituées de mares dont la durée ne dépasse pas trois (03) mois après l'arrêt des pluies.

Quant aux ressources d'eau souterraine, elles sont constituées de deux nappes :

- La nappe phréatique donnant une eau d'assez bonne qualité dans les calcaires de l'Eocène, atteinte à partir de 25 m jusqu'à 70 m ; et
- Les grès et les sables du Maestrichtien qu'on retrouve à 300 m, environ, souvent exploitables par les forages.

L'évolution en dents de scie des précipitations, ajoutée à l'inexistence de cours d'eau pérennes, va jouer sur la nature et le type de végétation.

#### **4.1.5. La végétation**

La végétation est composée de trois principales strates :

- La strate arborée qui est dominée par la présence des épineux avec une nette prédominance de *Acacia albida* (kad) mais également d'autres espèces telles que *Balanite aegyptiaca* (soump), *Adansonia digitata* (Gouye), etc. ;
- La strate arbustive est composée essentiellement de *Guiera senegalensis* (nguer) et on la rencontre sur tout l'espace communautaire; et
- La strate herbacée, formée de graminée que l'on retrouve également partout dans la CR.

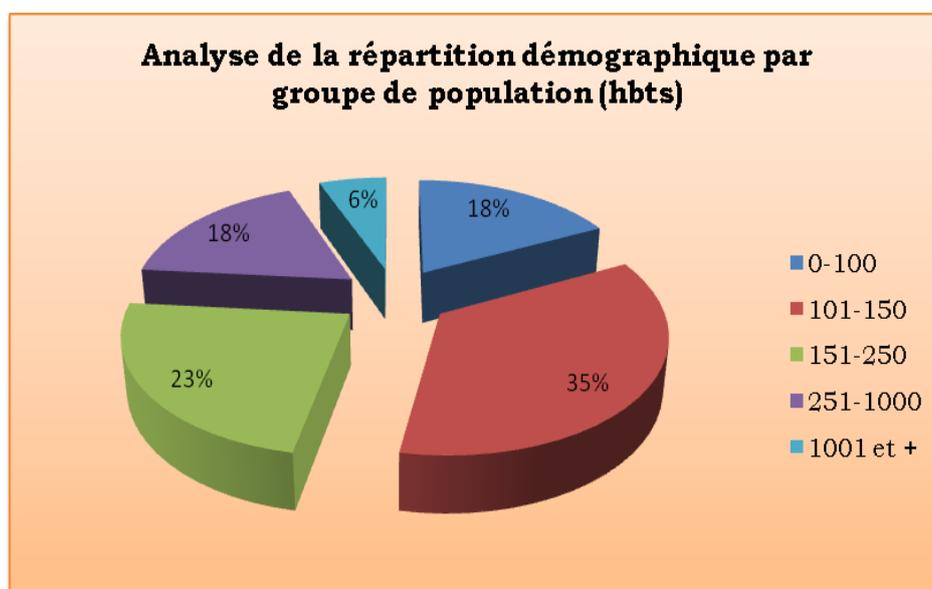
Somme toute, la CR présente une diversité biologique très faible attestée par la faible couverture végétale et les signes précurseurs d'une désertification. Une désertification qui est imputable, pour une grande part, aux êtres humains.

#### 4.2. Aspects humains et habitat

La CR compte une population de 4609 habitants<sup>8</sup> répartis sur sept cent cinq (705) carrés, dix sept (17) villages officiels et sur une superficie de 43 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 107 hbts/km<sup>2</sup>.

La population moyenne par village est de 271 hbts, Darou Nahim étant le plus gros village avec 1571 hbts alors que le village de Keur Mafari Ndiaye présente la plus petite population avec 47 hbts. La répartition démographique par groupe de populations, suivant les 17 villages, nous est donnée par la figure ci-après :

**Figure 3 : Analyse de la répartition démographique par groupe de population (hbts)**



Cette figure fait apparaître un nombre important de villages ayant une population comprise entre 101 et 150 hbts (35%). Le pourcentage le plus faible est représenté par les villages ayant un nombre de population dépassant 1000 hbts. En réalité, il s'agit d'un seul village, Darou Nahim.

Cette population est dominée par les hommes qui représentent 50,47%, contre 49,53% pour les femmes. Elle est en majorité jeune, avec plus de 58%. Malheureusement ou heureusement, selon, cette frange de la population est largement affectée par l'analphabétisme mais aussi et surtout par le phénomène migratoire. En effet, une bonne partie de la jeunesse n'a jamais fréquenté l'école française parce que les parents ont toujours

<sup>8</sup> Source : Conseil rural de Darou Nahim, novembre 2009

privilegié l'enseignement coranique et l'occupation pour les travaux champêtres. A cela s'ajoutent les déplacements fréquents vers Touba et Dakar, pour la recherche du travail, le plus souvent non qualifié.

En matière d'habitat, l'ancienneté des traditions et la diversité des peuplements ont imprimé à la CR de Darou Nahim une façon de vivre ainsi qu'un mode d'occupation de l'espace presque identique sur une grande partie du territoire communautaire.

En effet, une des caractéristiques les plus dominantes de cette occupation demeure celle de la dispersion de l'habitat qui pose tout naturellement des problèmes d'aménagement d'une manière générale et de gestion de l'espace communautaire en particulier. C'est l'aspect typique des habitats peuls et sérères, caractérisés par des hameaux distants du village-centre de quelques 500 mètres à 2 kilomètres. Ces habitats sont souvent constitués de constructions (cases) en paille ou en "banco".

Par contre, les établissements humains dominés par un fort peuplement de Wolofs ou de disciples "mourides" se caractérisent par une densification de l'occupation de l'espace, avec des maisons en dur pour la plupart, à côté parfois de cases souvent aménagées pour les retraites pieuses du dignitaire religieux ou du chef de famille.

Aujourd'hui, la généralisation de la densification de l'habitat permettrait de rendre plus lisible la gestion de l'espace, et plus visibles les aménagements, notamment les infrastructures de base que le Conseil rural envisage de mettre en place dans le courant de son mandat.

Sur le plan religieux, l'islam est la seule religion rencontrée sur tout l'espace communautaire, avec 80% de "mourides", 15% de "tidjiane" et 5% de "khadre".

L'ethnie dominante est le wolof avec environ 80% de la population, suivie des peulhs qui représentent 15%, les 5% restants sont constitués par des sérères et autres ethnies.

Sur le plan migratoire, la CR de Darou Nahim, à l'image de la plupart des CR du département de Mbacké aurait subi des déplacements de population vers les autres localités du pays, voire vers l'étranger. Par ailleurs, il est ressorti des interviews semi-structurées, menées auprès de certaines personnes ressources, qu'il y a une forte manifestation de la volonté de certains fils du terroir de revenir s'y établir, après l'érection en CR. Ce qui présagerait une augmentation de la population et naturellement, une croissance des besoins en infrastructures et services socio-économiques de base.

### 4.3. Situation des infrastructures et services socio-économiques de base

La CR de Darou Nahim est l'une des CR les plus dépourvues de la région en matière d'infrastructures et services socio-économiques de base. En dehors d'un château d'eau de très faible capacité (à Darou Nahim), d'un forage non équipé en château d'eau (à Thiallé), de deux écoles primaires (à Darou Nahim et Gowane Faye), de trois cases de santé dont une non fonctionnelle, aucune autre infrastructure de qualité et de dimension remarquable n'y est relevée.

Il n'existe pas encore de Poste de santé, ni d'infrastructures dédiées aux femmes (Case foyer) et aux jeunes (Foyer des jeunes). Même le conseil rural ne dispose pas encore de siège (Hôtel communautaire).

Il n'existe pas de marché permanent, ni de marché hebdomadaire. Hormis la route latéritique qui mène au Chef-lieu de CR, à partir de la RN3, aucune autre route praticable n'est répertoriée dans la CR.

Les deux tableaux ci-après illustrent la situation sur les infrastructures sociales de base et équipements de la CR.

**Tableau 4 : Infrastructures sociales de base (Secteur de l'hydraulique)**

Nom village	AEP Si oui=1 Si non=0	Si AEP=1 Nom du forage d'origine	Nombre de points d'accès à l'eau potable fonctionnels				Nombre de points d'accès non fonctionnels			
			BF	PM	FV	Abreuvoir	BF	PM	FV	Abreuvoir
<b>Darou Nahim</b>	1	Darou Nahim	4	0	1	1	4	0	0	0
<b>Lodoyé</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ndiayène</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ndiobène</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gassama</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Thiéckène</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mbambaré</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Keur Mafari Ndiaye</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Thiallé</b>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

Nom village	AEP Si oui=1 Si non=0	Si AEP=1 Nom du forage d'origine	Nombre de points d'accès à l'eau potable fonctionnels				Nombre de points d'accès non fonctionnels				
			BF	PM	FV	Abreuvoir	BF	PM	FV	Abreuvoir	
Ndiopam Peul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndiopam Wolof	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Thialaga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Keur Sidate	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndiol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tobène	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Darou Mbacké	1	Ndioumane	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Gowane Faye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Source :** ARD - Diourbel, enquêtes de terrain, novembre 2009

**AEP** = Adduction d'Eau Potable ; **BF**= Borne Fontaine ; **F**= Fonctionnel ; **FV**= Forage Villageois ; **NF**= Non Fonctionnel ; **PM**= Puits Moderne

**Tableau 5 : Situation sur les autres infrastructures et équipements de la CR**

Village	Cas de Santé		Ecole française		Classe d'alphabétisation	Darou	Ecole Arabe	Moulin à mil	Batterie	Magasin stockage	Boutique	
	F	N	Nom	Classe								
												A
Darou Nahim	1	0	1	0	6	0	1	0	2	0	0	3

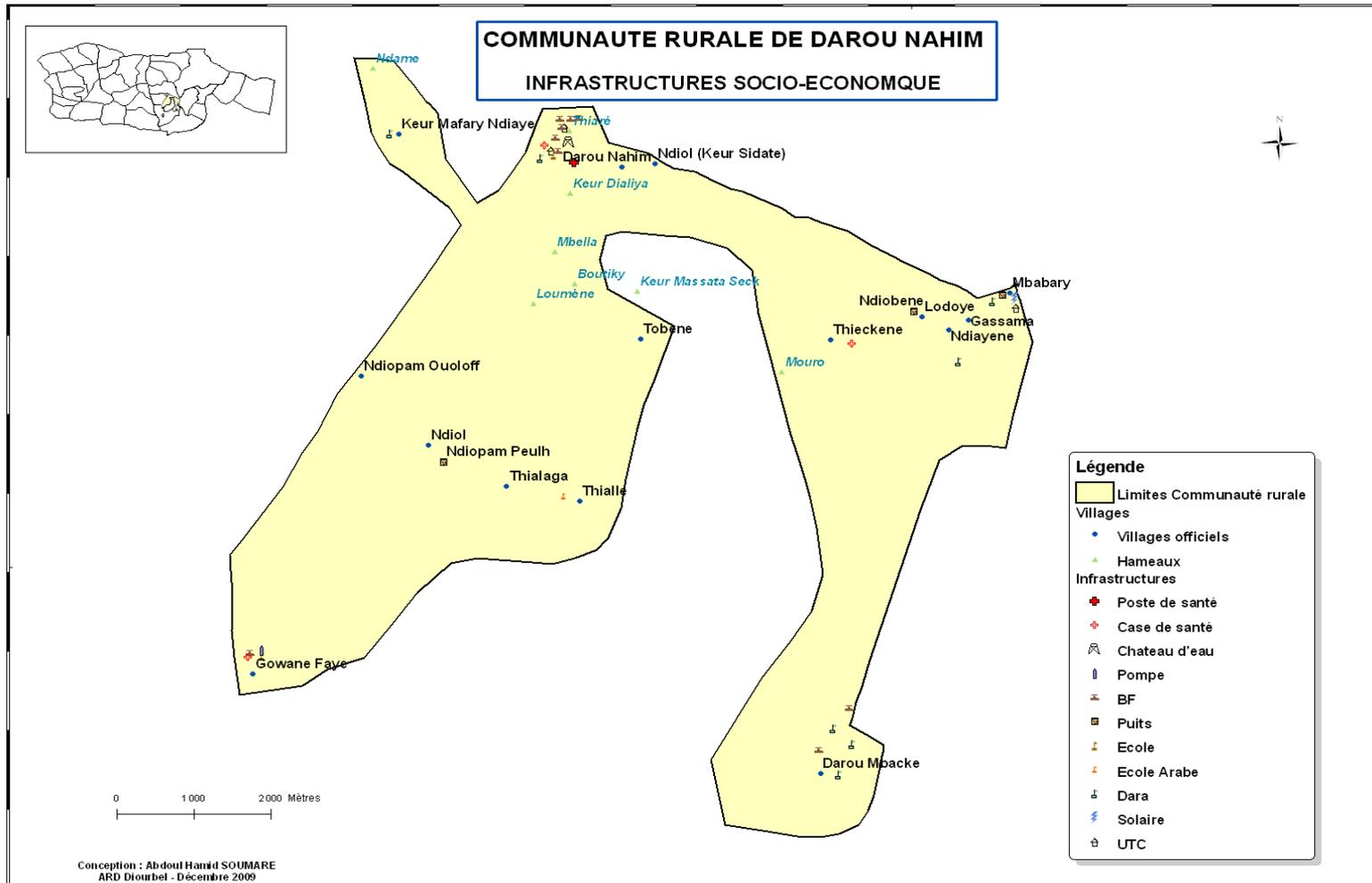
Village	Cas de Santé		Ecole française		Classe d'alphabétisation	Darou	Ecole Arabe	Moulin à mil	Batterie	Magasin stockage	Boutique	
	F	N	Nombre	Classe								
				AP								Ph.
Lodoyé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ndiayène	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Ndiobène	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Gassama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Thiéckène	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mbambari	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	
Keur Mafari Ndiaye	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Thiallé	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
Ndiopam Peul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ndiopam Wolof	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Thialaga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Keur Sidate	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ndiol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Tobène	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	
Darou Mbacké	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	
Gowane Faye	1	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	

**Source :** ARD-Diourbel, enquêtes de terrain, novembre 2009

**AP=** abris provisoire ; **Ph.=** Physique (classe physique)

La carte ci-après visualise l'ensemble des infrastructures sociales de base et équipements de la CR.

**Carte 4 : Infrastructures et équipements de la CR**



Malgré ce constat, relatif notamment au niveau d'équipement faible de la CR, le dynamisme des acteurs demeure.

#### 4.4. Situation sur les acteurs locaux de la CR

Nonobstant le caractère récent de sa création, la CR de Darou Nahim se particularise par le dynamisme organisationnel de ses acteurs locaux. Le tableau ci-après nous fait le point sur les différents acteurs locaux de la CR, leurs domaines d'intervention, les cibles et/ou partenaires concernés par leur intervention.

**Tableau 6 : Situation sur les acteurs locaux de la CR**

<b>Acteurs</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Cibles et/ou partenaires concernés</b>
<b>Conseil rural</b>	Administration et gestion de la collectivité locale	Populations, Sous-préfets, Percepteur, ARD, CADL, etc.
<b>Chefs de village</b>	Recouvrement de la taxe rurale, gestion des conflits, représentation de l'Etat, etc.	Populations, PCR, Sous-préfet, CADL, etc.
<b>CADL</b>	Appui technique	CR, GPF, GIE, etc.
<b>CAR</b>	Conseil agricole et rural	OP, GPF, GIE, etc.
<b>GIE</b>	Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (commerce, embouche, etc.)	CR, Sous-préfet, CADL, populations, etc.
<b>GPF</b>	Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus	CR, Sous-préfet, CADL, populations, etc.
<b>ASC</b>	Activités de navétane, agriculture, organisation de cérémonies religieuses, etc.	CR, populations, etc.

Acteurs	Domaines d'intervention	Cibles et/ou partenaires concernés
<b>APE</b>	Education	CR, Directeurs d'écoles, etc.
<b>Association des éleveurs</b>	Elevage	CR, populations, etc.
<b>Dahira</b>	Agriculture, élevage, environnement, etc.	Chefs religieux, populations, etc.

**Source** : Conseil rural de Darou Nahim, novembre 2009

## V. LE ZONAGE

Après un processus très participatif, ayant impliqué le Sous-préfet de Kael, les élus et l'ensemble des chefs de village et sur la base de la cartographie faite par l'ARD, la CR a été divisée en trois zones, comme nous l'indique le tableau ci-après.

**Tableau 7 : Zonage de la CR**

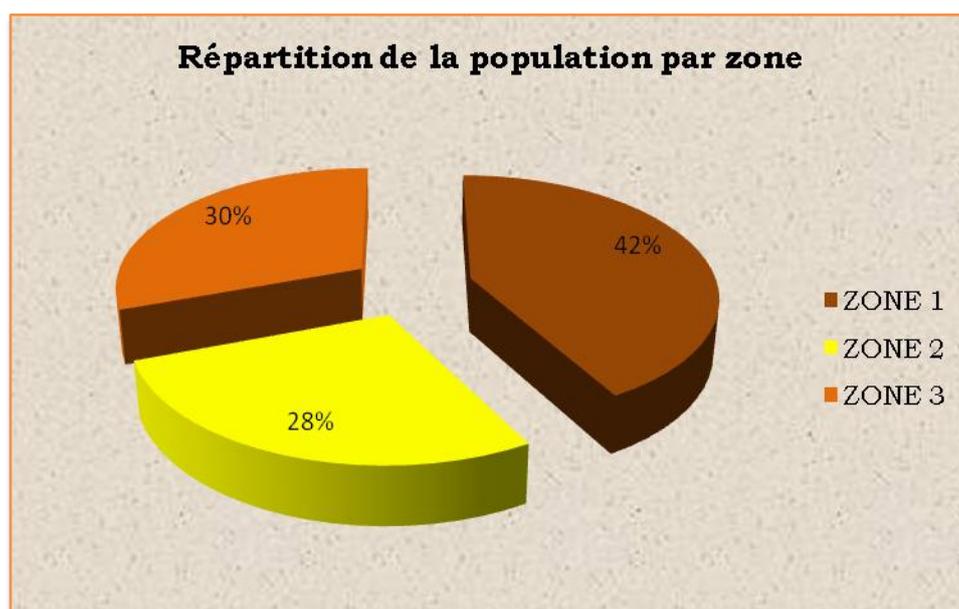
Zone 1		Zone 2		Zone 3	
Villages officiels	Hameaux rattachés	Villages officiels	Hameaux rattachés	Villages officiels	Hameaux rattachés
Darou Nahim	Keur Diayila, Keur Massata Seck, Loumène, Thiaré, Mbella	Ndiayène		Thiallé	
Keur Mafary Ndiaye	Ndame	Darou Mbacké		Thialaga	
Tobène	Thiarène, Palène Kadjior	Lodoyé		Ndiopam wolof	
Keur		Gassama		Gowane	

Zone 1		Zone 2		Zone 3	
Villages officiels	Hameaux rattachés	Villages officiels	Hameaux rattachés	Villages officiels	Hameaux rattachés
Sidate				Faye	
		Mbambari		Ndiol	
		Ndiobène		Ndiopam Peul	
		Thièkène			

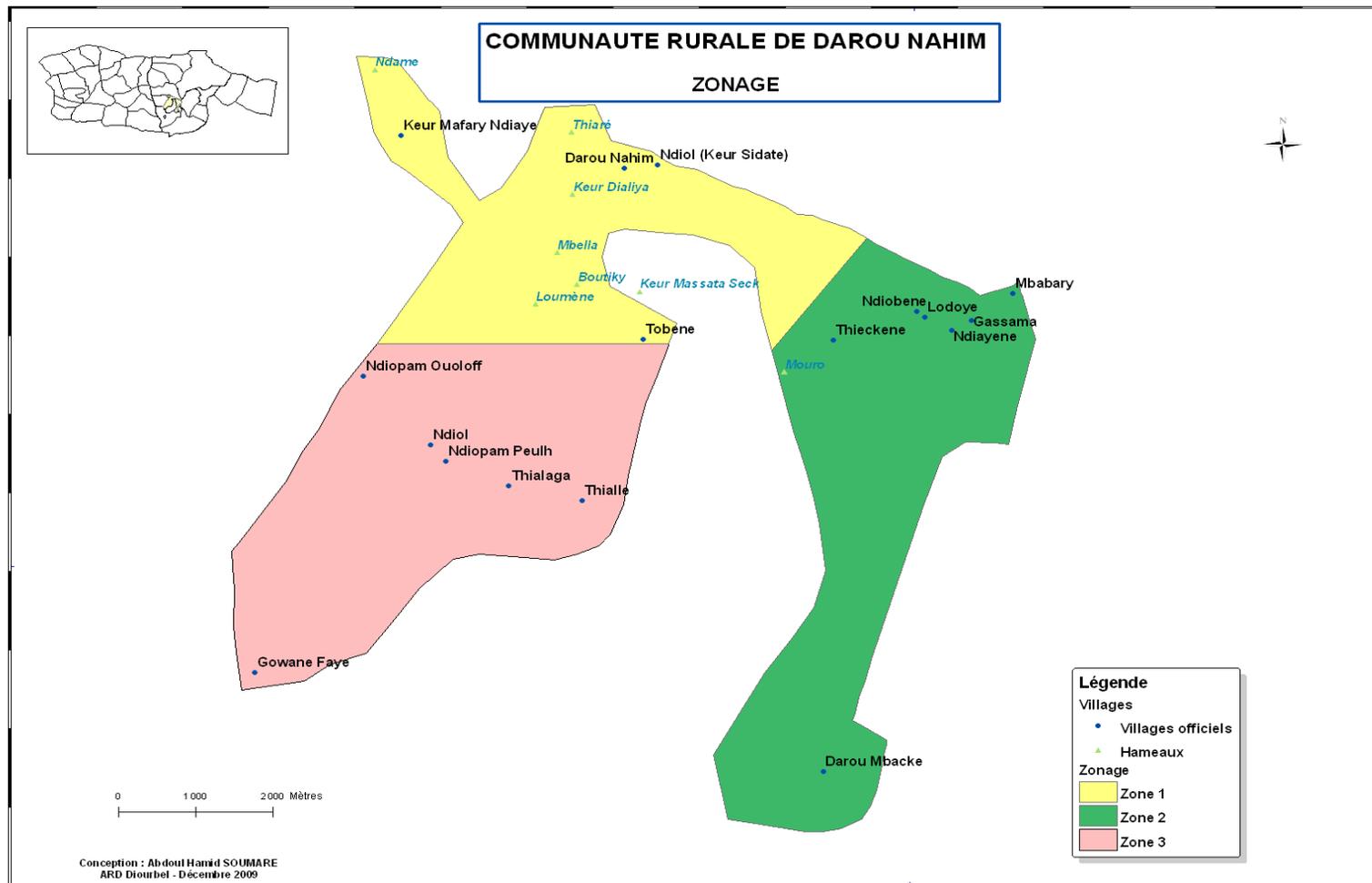
### 5.1. Caractéristiques de la zone 1

La zone 1 est composée de 4 villages officiels dont le village chef-lieu de CR, Darou Nahim. Elle concentre l'essentiel de la population de la CR avec 1931 hbts, soit 42% (voir figure ci-après). C'est également la zone qui abrite l'essentiel des infrastructures et équipements de la CR, notamment la route latéritique qui va de la RN3 à Darou Nahim, le château d'eau, une des écoles primaires, une case de santé, le Poste de santé en construction. C'est aussi la seule zone où l'on retrouve l'électricité et le téléphone fixe.

**Figure 4 : Répartition de la population par zone**



Carte 5 : Zonage de la CR de Darou Nahim



## **5.2. Caractéristiques de la zone 2**

Il s'agit de la zone la moins peuplée de la CR, avec 1272 hbts, soit 28% de la population. Ici, un sur sept villages est alimenté en eau potable. Il s'agit notamment de Darou Mbacké. Tous les autres villages n'abritent aucune infrastructure socio-économique de base et sont difficiles d'accès à cause de l'inexistence de routes praticables.

## **5.3. Caractéristiques de la zone 3**

Dans cette zone, on y compte 6 villages officiels. Elle se caractérise par l'existence à Thiallé d'un forage non encore équipé en château d'eau. Elle se particularise aussi par l'importance de l'enseignement coranique et religieux. De grands érudits de la région, voire du pays, auraient fait leurs premiers pas dans cette zone, précisément dans le village de Thiallé. On retrouve aussi dans cette zone une école primaire française et une case de santé implantées à Gowane Faye.

## **VI. BILAN DIAGNOSTIC DES SECTEURS**

Le diagnostic a été conduit suivant l'approche zonale. En effet, des réunions et des restitutions ont été tenues dans les trois zones. Toutes les composantes de la population ont été invitées à ces réunions de zone.

Au préalable, dans un souci de cohérence et pour éviter que leurs véritables problèmes ne soient pas analysés de façon « superficielle », les populations ont suggéré qu'il soit procédé à une priorisation des secteurs qui doivent faire l'objet du diagnostic.

Ainsi, la priorisation suivante des secteurs a été faite, par ordre d'importance : hydraulique, santé, agriculture, élevage, éducation, énergie, communication, commerce et artisanat, promotions de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale, jeunesse, sports, loisirs et culture, environnement et cadre de vie. Le diagnostic sur le développement communautaire, sur le conseil rural et les partenaires au développement viennent s'y ajouter.

### **6.1. Le secteur de l'hydraulique**

La CR de Darou Nahim représente une des CR les plus dépourvues en infrastructures hydrauliques. Deux infrastructures peuvent être relevées :

- **Le forage de Darou Nahim, équipé de château d'eau** d'une capacité de 50 m<sup>3</sup>/8m, donc de faible capacité pour couvrir, non seulement les besoins en eau du village de Darou Nahim mais également de ceux des villages environnants. Ce château d'eau ne dessert que le seul village de Darou Nahim parce que les possibilités d'Adduction d'Eau Potable

(AEP) vers les autres localités sont très limitées. Au-delà de la capacité faible du château d'eau, s'y ajoutent sa hauteur faible. Il a été foré en 1996 et équipé en château d'eau en 1997.



**Figure (photo) 5 : Château d'eau de Darou Nahim**

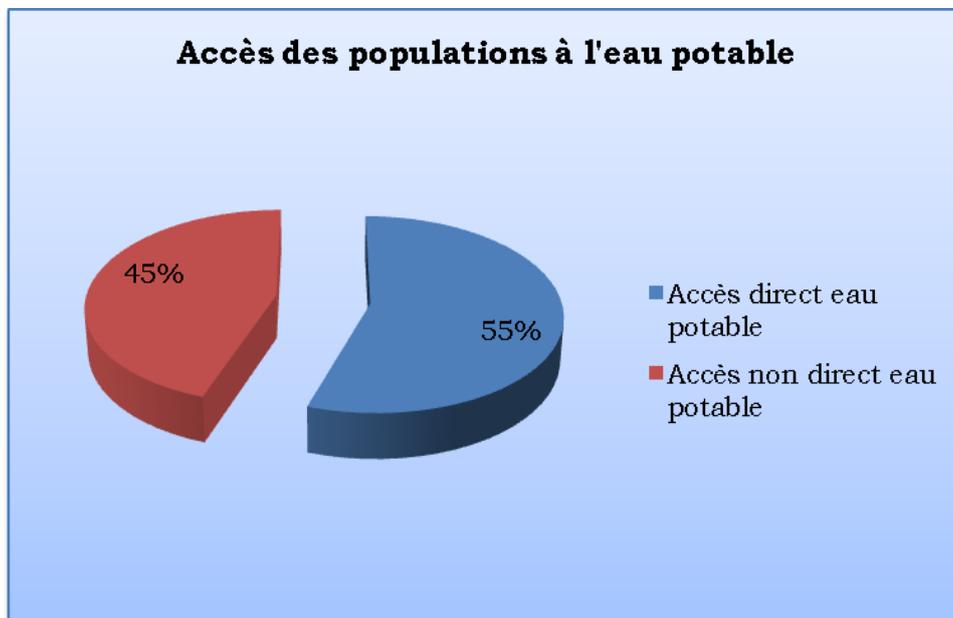
- **Le forage de Thiallé, non équipé en château d'eau**, ne dessert que le village où il est localisé.

En dehors de ces deux forages et un réseau d'AEP mis en œuvre à Darou Mbacké (sur financement de l'actuel Khalif Général des mourides, Sérigne Mamadou Lamine Bara MBACKE), la principale source d'alimentation en eau des populations de la CR est constituée par des puits qui sont, pour une bonne partie, non fonctionnels ou dans un état de délabrement alarmant.

Ainsi, les populations de trois villages seulement ont un accès direct à une source d'eau potable (voir figure ci-après), soit 55%. Le pourcentage de populations n'ayant pas un accès direct à l'eau potable est de 45.

Si on raisonne en termes d'établissements humains ayant un accès direct à une source d'eau potable, cela représente 17% seulement, contre 83% d'établissements humains n'ayant pas un accès direct à l'eau potable.

**Figure 6 : Accès des populations à l'eau potable**



Au regard de tout cela, on peut appréhender déjà les difficultés vécues par les populations pour accéder à une eau potable. Ces populations, les femmes et les enfants en particulier, sont soumises à des corvées d'eau fréquentes, devenues routinières pour certains. La profondeur des puits en certains endroits (plus de 45 m) aggraverait la situation, à cause de la difficulté d'exhaure.



**Figure (photo) 7 : Corvée d'eau des femmes de la zone 2 de la CR**

A côté de ces difficultés d'accès à une eau potable, il a été noté la mauvaise qualité de l'eau des forages, parce que salée et non adaptée comme boisson, inadéquate pour les activités de maraîchage.

Hormis ces difficultés rencontrées dans l'accès à l'eau, nous avons une inorganisation des acteurs autour de la gestion de l'eau. En effet, aucune structure de gestion de l'eau, telle qu'une Association des Usagers de Forage (ASUFOR) n'est encore mise en place. Seuls de petits comités, non officiels, sont mis en place pour gérer les Bornes Fontaines (BF) et procéder à de petites réparations de celles-ci.

**Tableau 8 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de nappes d'eau douce en certains endroits de la CR</li> <li>- Existence d'un forage avec château d'eau de 50 m<sup>3</sup>/8m (Darou Nahim)</li> <li>- Existence d'un forage non équipé en château d'eau (Thiallé)</li> <li>- Existence de puits</li> <li>- Présence de marres (dont durée ne dépassant pas 2 mois)</li> </ul>	Difficultés d'accès à l'eau potable de qualité	Couverture faible de la CR en réseau d'AEP	Adduction d'eau potable dans tous les villages non encore raccordés	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.
		Faible capacité du forage (50m <sup>3</sup> /8m) de Darou Nahim	Construction d'un château d'eau de grande capacité et de plus grande hauteur (Darou Nahim)	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes
		Non équipement du forage de Thiallé en château d'eau	Construction d'un château d'eau de grande capacité et de grande hauteur (Thiallé)	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes
		Tarissement rapide des puits	Augmentation de la profondeur de certains puits	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes
		Salinité de l'eau du forage inadaptée au	Aménagement des mares pour le développement des cultures de	Etat, CR, Population, etc.

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
		maraîchage	contre-saison	
		Absence d'abreuvoirs	Construction abreuvoirs	Eleveur, CR, Etat

## 6.2. Le secteur de la santé

En termes d'infrastructures sanitaires, la communauté rurale ne dispose aujourd'hui que de trois cases de santé dont une qui est non fonctionnelle. Un Poste de santé est en construction à Darou Nahim village mais les travaux sont encore en arrêt.



**Figure (photo) 8 : Poste de santé de Darou Nahim (en arrêt de construction)**

Tout ceci fait que les populations, pour bénéficier de soins de santé adéquats, se rendent le plus souvent au niveau des Postes de santé les plus proches, dans les CR voisines (Kael, Dendèye Gouygui, Ndioumane et Dalla Ngabou), voire même à Touba et à Dakar, pour ceux qui disposent de moyens financiers plus importants.

Les populations éprouvent également d'énormes difficultés pour accéder aux structures de santé parce que celles-ci sont très éloignées, l'état des routes et l'absence d'ambulance ne permettent pas de favoriser une évacuation rapide des malades vers d'autres structures sanitaires appropriées. Il est

apparu lors du diagnostic participatif que ce sont les femmes enceintes, les enfants et les personnes du troisième âge qui en souffrent le plus.

Au-delà de ces difficultés d'accès aux structures sanitaires, il a été noté celles liées à l'accès aux soins de santé. Cela serait particulièrement dû à la pauvreté des populations qui parviennent difficilement à prendre en charge financièrement certaines maladies.

En matière de consultations foraines, elles sont effectuées par l'ICP deux fois dans le mois au niveau de la case de santé. Il s'agit particulièrement de consultations générales et prénatales mais aussi de vaccination des enfants.

En termes de surveillance épidémiologique, les maladies suivantes sont concernées : fièvre jaune, rougeole, poliomyélite, méningite et diarrhée sanguinolente.

Les maladies les plus fréquentes qu'on rencontre dans la CR sont : les infections respiratoires aiguës, le paludisme, l'anémie, la malnutrition, l'hémorroïde, l'hypertension artérielle, etc.

**Tableau 9 : Synthèse du diagnostic du secteur de la santé**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Présence de 3 cases de santé dont 1 non fonctionnelle - Poste de santé non achevé - Présence matrones - Présence de "Tradipraticiens"	Difficultés d'accès aux infrastructures de santé de qualité	Absence d'infrastructures sanitaires de qualité	Finalisation construction Poste de santé + équipement + Construction maternité + construction logement ICP	CR PNDL, ICP, populations, etc.
		Dégradation et non équipement des cases de santé	Réhabilitation et équipement des cases de santé	CR PNDL, ICP, populations, etc.
		Insuffisance de structures de santé de proximité	Construction et équipement de cases de santé	CR PNDL, ICP, populations, etc.
		Absence d'ambulance	Mise en place d'une ambulance	Etat, CR, privés, etc.
		Peu de routes praticables	Aménagement de routes	Etat, CR, bailleurs de

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
			latéritiques	fonds, etc.
	Difficultés de prise en charge de certaines maladies par les populations	Insuffisance de moyens de prévention contre le paludisme	Dotation en moustiquaires imprégnées	Etat, CR, PNLP, etc.
		Cherté de certains médicaments	Subvention des médicaments	Etat, privés, etc.

### 6.3. Le secteur de l'agriculture

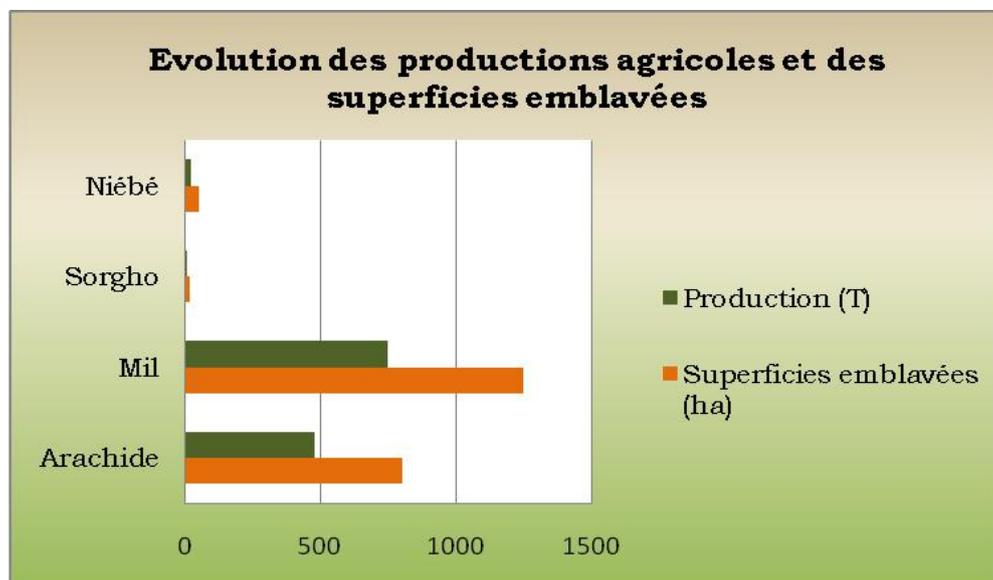
L'agriculture occupe près de 95% de la population de la CR. Elle est donc la première activité exercée par les populations, au regard du nombre qu'elle mobilise. Elle est largement tributaire des conditions climatiques qui se caractérisent par une baisse de la pluviométrie, favorisant du coup la dégradation de l'environnement (sols, végétation, mares, etc.). Cette dégradation de l'environnement a été beaucoup plus constatée sur les sols de cultures.

Les sols sont en majorité dominés par le Dior (70%), suivent le Deck Dior (20%) et le Deck (10%). Sur ces sols, plusieurs spéculations sont cultivées, notamment le mil (souna), l'arachide, le niébé, le sorgho, le manioc, la pastèque et les cultures de fleurs dominées par le « *bissap* ».

Le maraîchage est aussi pratiqué mais ne bénéficie pas d'infrastructures d'appui adéquates (forage ou puits modernes avec une eau douce).

L'évolution des productions agricoles et des superficies de la CR est matérialisée par la figure ci-après. Laquelle figure montre la nette prédominance de la culture des céréales, le mil particulièrement, suivi de la monoculture de l'arachide, de la culture du niébé qui entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires des populations. Quant au sorgho, il vient en quatrième position.

**Figure 9 : Evolution des productions agricoles et des superficies emblavées**



**Source** : SDDR de Mbacké, projections, novembre 2009

Aujourd'hui, plusieurs difficultés entravent le développement de ce secteur dans la CR. Il s'agit, entre autres, de celles liées à la mise en place tardive des intrants et à leur cherté, à l'accroissement de la pauvreté chez les paysans qui est particulièrement dû au prix d'achat très bas des productions agricoles, à l'insuffisance de matériel agricole, à la conservation des productions agricoles par faute de magasins de stockage, etc.

A cela il faut ajouter l'absence d'unités de transformation des productions agricoles. Or, le potentiel humain existe (main d'œuvre jeune), des opérateurs économiques engagés se sont déjà manifestés et de l'espace existe également pour accueillir ces unités. La mise en place de ces unités contribuerait non seulement à créer de l'emploi et des ressources additionnelles pour les populations locales mais également participerait à encourager les populations locales à consommer local.

**Tableau 10 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Présence de sols Dior (70%), Deck Dior (20%)	Baisse des rendements	Baisse de la pluviométrie et dégradation de	Restauration des sols par le reboisement	CR, SDDR, Agent des Eaux et Forêt,

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
et Deck (10%) - Disponibilité de terres destinées à l'agriculture - Présence de main-d'œuvre - Présence d'un point de collecte de l'arachide (à Darou Nahim) - Présence d'arbres fertilisant les sols (kadd)	agricoles	l'environnement (couvert végétal, sols, etc.)		populations, etc.
		Vétusté du matériel existant	Renouvellement du matériel agricole existant	Etat, bailleurs de fonds, etc.
		Manque de matériels agricoles lourds modernes	Mise à disposition de tracteurs gérés par le Conseil rural	Etat, bailleurs de fonds, CR, etc.
		Nombre insuffisant de matériel agricole mis à la disposition des agriculteurs	Mise à disposition de matériels agricoles en suffisance	Etat, bailleurs de fonds, etc.
		Mise à disposition tardive du matériel agricole	Mise à disposition de matériels agricoles à la période appropriée (décembre – janvier)	Etat
		Cherté du matériel agricole mis à disposition	Mise à disposition de matériels agricoles à des prix accessibles aux agriculteurs	Etat
		Difficultés d'accès aux intrants agricoles	Mise à disposition des intrants agricoles à temps et à des coûts accessibles aux agriculteurs	Etat, bailleurs de fonds, etc.
		Destruction des cultures par des parasites	Mise à disposition de produits phytosanitaires	SDDR, privés, etc.

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
	Faible recours aux circuits traditionnels d'approvisionnement et de commercialisation	Absence de magasins de stockage	Construction de magasins de stockage	Etat, CR, PNDL, etc.
		Baisse des prix d'achat aux producteurs	Augmenter le prix d'achat aux pasteurs	Etat, Organisations de producteurs, privés, etc.
		Mise en place tardive du système de collecte des productions agricoles	Mise en place à temps des points de collecte des productions agricoles	Etat, CR, Organisations de producteurs, etc.
		Absence d'organisation officielle de producteurs	Mise en place un Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP)	ANCAR, producteurs, etc.
	Faibles diversification des cultures, intensification de l'agriculture et transformation de produits locaux	Mauvaise qualité de l'eau du forage (salée) inadaptée au maraîchage	Curage des puits pour développer le maraîchage	Etat, CR, populations, etc.
		Ensablement des mares	Aménagement des mares pour développer le maraîchage	Etat, CR, populations, etc.
		Absence d'équipements au niveau du jardin maraîcher des femmes	Mise en place d'un groupe électrogène au niveau du jardin maraîcher	Etat, CR, femmes, partenaires au développement, etc.
		Absence ou insuffisance de nouvelles variétés culturales	Introduction de nouvelles variétés culturales en quantité suffisante	Etat, privés, etc.
		Faible utilisation de la fumure organique et minérale	Renforcement des capacités des agriculteurs sur les	ANCAR, CR, Organisation de producteurs, etc.

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
			techniques de compostage	
		Faible intégration de l'agriculture et de l'élevage	Sensibilisation des agriculteurs sur l'importance de l'intégration des secteurs agriculture et élevage	ANCAR, CR, Organisation de producteurs, etc.
		Absence d'unités de transformation des productions agricoles	Création d'unités modernes de transformation des productions agricoles	Etat, CR, Opérateurs privés, Organisation de producteurs, etc.

#### 6.4. Le secteur de l'élevage

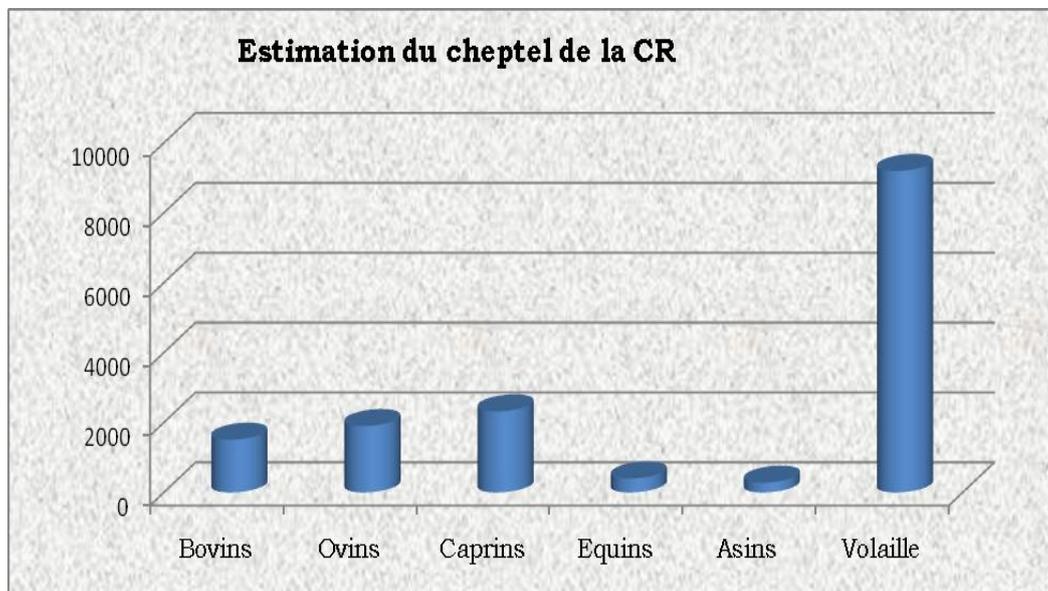
Deuxième secteur d'activité le plus dynamique, après l'agriculture, l'élevage est pratiqué par la quasi-totalité de la population. Toutefois, ce secteur reste la chasse gardée des peulhs qui se sont spécialisés très tôt dans la profession.

Dans la CR de Darou Nahim, à l'image de toute la région de Diourbel, l'élevage pratiqué est en majorité de type extensif. Les éleveurs sont plus intéressés par l'importance de la taille de leurs troupeaux plutôt que par le rendement du cheptel. Ce cheptel est constitué en majorité de la volaille, des caprins, des ovins, des bovins, des équins et des asins.

La figure n°10 montre bien la prédominance de la volaille par rapport aux autres espèces élevées.

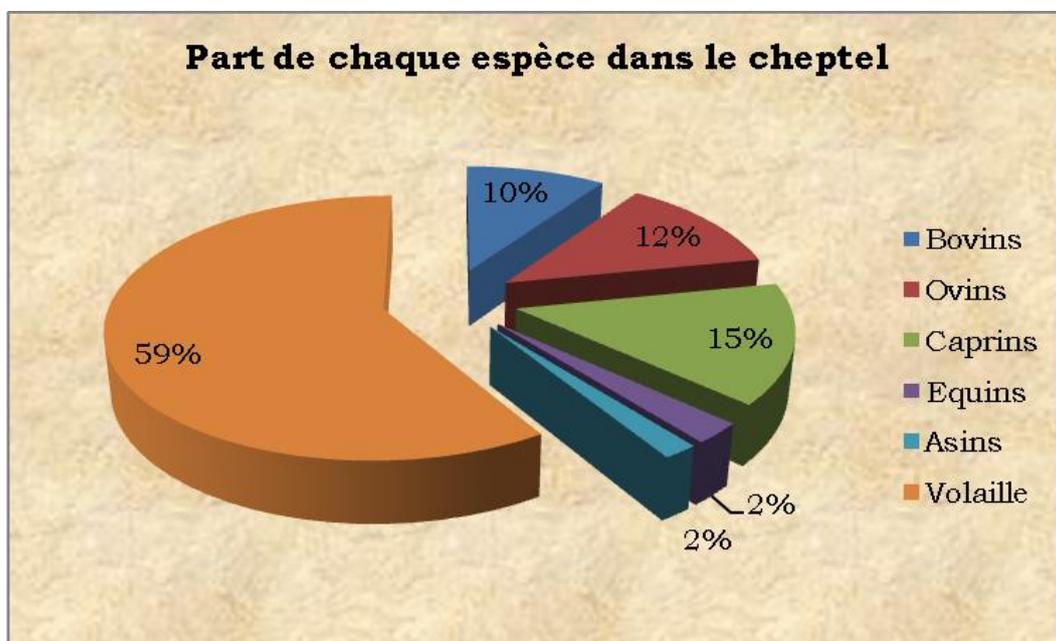
Quant à la part de chacune de ces espèces dans le cheptel de la CR, c'est la figure n°11 qui nous l'indique.

**Figure 10 : Estimation du cheptel de la CR**



**Source :** Poste vétérinaire de Kael, novembre 2009

**Figure 11 : Part de chaque espèce dans le cheptel**



**Source :** Poste vétérinaire de Kael, novembre 2009

Sur le plan de la santé animale, une campagne de prophylaxie médicale est organisée annuellement, pour l'éradication de la PPR, de la dermatose nodulaire bovine, de la peste équine et de la maladie de Newcastle.

L'alimentation est la base du développement de l'élevage. Ici, elle est principalement constituée de pâturage naturel et de champs laissés en jachère. Cette alimentation est parfois améliorée par les résidus de culture (fane d'arachide, fane de niébé, tiges de mil, etc.). Une période de rupture, voire de disette, s'installe souvent entre les mois de mai et juillet.

Il faut noter, par ailleurs, l'insuffisance des zones de pâturage, le rétrécissement des parcours de bétail et l'occupation des mares, par des zones de cultures. Cela conduit le plus souvent à des conflits permanents entre les éleveurs et les agriculteurs.

Quant aux infrastructures d'élevage, il n'existe qu'un seul abreuvoir à Darou Nahim.



**Figure (photo) 12 : Abreuvoir à Darou Nahim**

Aucun parc à vaccination n'est répertorié sur tout le territoire communautaire.

A ces problèmes notés au niveau de ce secteur, s'ajoute l'inorganisation des éleveurs de la CR. En effet, il n'existe pas encore de Maison Des Eleveurs (MDE), ni de Directoire des Femmes en Elevage (DIRFEL). Ce qui pourrait constituer une contrainte, pour un accès facile aux financements et à la concrétisation d'autres opportunités offertes au secteur.

**Tableau 11 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
<p>- Cheptel relativement important (Ovins, caprins, bovins, équins, asins, volaille)</p> <p>- Existence de parcours de bétail</p> <p>- Existence d'un abreuvoir</p> <p>- Existence de poste vétérinaire (à Kael)</p>	<p>Difficultés d'abreuvement et d'alimentation du cheptel</p>	Absence d'abreuvoirs	Construction d'abreuvoir	Etat, CR, PNDL, Eleveurs, etc.
		Occupation des points d'abreuvement par des champs de cultures	Isoler les points d'abreuvement	CR, populations, etc.
		Absence de magasins de vente d'aliment de bétail	Création d'un magasin de vente d'aliment de bétail	Etat, CR, éleveurs, privés, etc.
		Etroitesse de parcours de bétail	Elargissement des parcours de bétail	CR, populations, etc.
		Insuffisance de zones de pâturage	Augmentation des zones de pâturage	CR, populations, etc.
	<p>Difficulté d'accès aux soins de santé animale</p>	Insuffisance de personnel de soins vétérinaires	Formation d'auxiliaires d'élevage	Etat, CR, etc.
		Absence de parcs à vaccination	Construction de parcs à vaccination	Etat, CR, PNDL, etc.
		Absence de pharmacie pour la vente de produits véto	Création d'un point de vente de produits véto	Etat, CR, privés, éleveurs, etc.
	<p>Baisse des revenus générés par le secteur</p>	<p>Vol fréquent du bétail</p>	Création de comités de vigilance contre le vol de bétail	CR, populations, etc.
			Mise en place d'un système de marquage des animaux	Etat, CR, éleveurs, etc.
		Inorganisation des éleveurs	Création d'une MDE	CR, éleveurs, Agent

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
				vétérinaire, etc.
		Difficultés d'accès aux crédits	Création d'une mutuelle de crédits des éleveurs	CR, éleveurs, Agent vétérinaire, etc.

### 6.5. Le secteur de l'éducation

La CR de Darou Nahim compte deux (02) écoles primaires françaises dont une seule dispose d'un cycle complet avec six (06) classes physiques. Il s'agit de l'école Sérigne Aliou Mbacké de Darou Nahim. La deuxième école qui se trouve à Gowane Faye ne compte que quatre (04) classes physiques. Ces deux écoles ont été créées en 1993 (pour Darou Nahim) et 1994 (pour Gowane Faye).

Une seule école arabe a été relevée dans la CR, notamment dans le village de Thiallé. A côté de cet enseignement arabe, il est développé sur tout le territoire communautaire l'enseignement coranique.

**Tableau 12 : Situation des effectifs scolaires (2007-2009)**

ECOLES	EFFECTIFS en 2007			EFFECTIFS en 2008			EFFECTIFS en 2009		
	Total	Filles	% de filles	Total	Filles	% de filles	Total	Filles	% de filles
<b>Darou Nahim</b>	147	80	54,42	158	81	51,26	159	84	52,83
<b>Gowane Faye</b>	54	23	42,59	40	17	42,5	37	16	43,24
<b>Total Général</b>	<b>201</b>	<b>103</b>	<b>51</b>	<b>198</b>	<b>98</b>	<b>49</b>	<b>196</b>	<b>100</b>	<b>51</b>

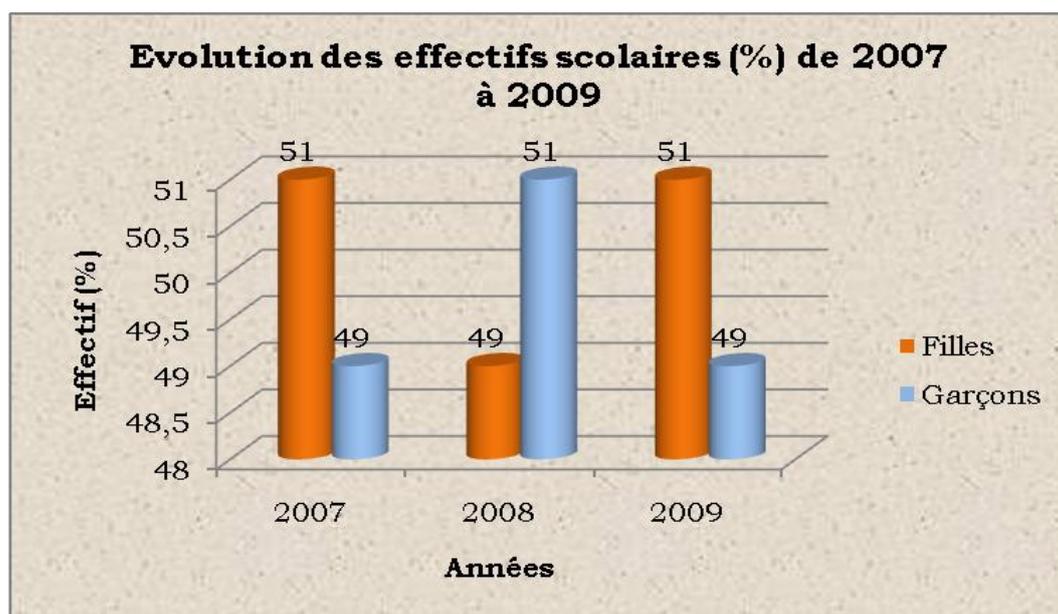
Au regard de ces statistiques et du nombre de classes dont dispose chacune des deux écoles, il ressort que l'effectif par classe en 2009 est d'environ 26 pour l'école de Darou Nahim et 9 pour celle de Gowane Faye. Aussi, le pourcentage de jeunes de la CR fréquentant les écoles primaires est de 7,25. Ce qui reste encore très faible.

La faiblesse des effectifs dans les classes serait liée à l'éloignement des écoles par rapport à certains villages, à un engouement faible des parents qui préfèrent occuper les enfants pour des corvées d'eau, pour des travaux champêtres et domestiques, etc. Il s'y ajoute le manque de moyens pour les parents. Dès lors, ces derniers optent pour l'enseignement coranique qui est le plus souvent dispensé la nuit autour du bois de feu.

L'analyse des effectifs scolaires montrent également qu'ils sont beaucoup plus favorables aux filles qu'aux garçons, d'une manière générale. Mais de manière spécifique, si l'on considère les effectifs par école, le pourcentage de garçons inscrits à l'école de Gowane Faye est plus important que celui des filles sur les trois années considérées.

La figure ci-après fait le point sur l'évolution des effectifs scolaires<sup>9</sup> au niveau de la CR.

**Figure 13 : Evolution des effectifs scolaires (%) de 2007 à 2009**



Quant au personnel enseignant, un état des lieux est présenté sur le tableau ci-après.

<sup>9</sup> Source : Directeurs d'écoles de Darou Nahim et Gowane Faye

**Tableau 13 : Etat des lieux du personnel enseignant (en 2009)**

ECOLES	Instituteurs		Instituteurs adjoints		Maîtres contractuels		Volontaires		Total Enseignant		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<b>Darou Nahim</b>	02	00	01	00	00	02 <sup>10</sup>	02	00	05	02	07
<b>Gowane Faye</b>	01	00	00	00	00	01	01	00	02	01	03

Pour ce qui est de la gestion des écoles, des Association de Parents d'Elèves (APE) sont mises en place. Leur rôle est d'accompagner les écoles, entre autres, à couvrir un certain nombre de besoins liés au fonctionnement des cantines scolaires, à l'achat de fournitures, à la construction d'infrastructures d'accompagnement, etc. Mais ces APE ne disposent pas de moyens conséquents pour jouer le rôle qui est le leur. C'est ce qui explique, dans une certaine mesure les difficultés notées dans le fonctionnement des cantines scolaires.

Sur le plan de l'environnement scolaire, beaucoup d'améliorations restent à apporter. En effet, aucune des deux écoles ne dispose de mur de clôture, ni d'eau courante. Les blocs sanitaires sont insuffisants et les blocs des Directeurs d'écoles ne sont pas bien aménagés, ni équipés. A cela s'ajoute l'inexistence de logements convenables pour les enseignants, qui utilisent le plus souvent le bureau du Directeur comme logement.

A ces problèmes relevés par les populations et le personnel enseignant, s'y ajoutent d'autres liés à l'abandon fréquent des élèves qui réussissent à l'entrée en sixième, faute de tutorat dans la localité d'accueil où ils doivent faire le collègue.

**Tableau 14 : Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'éducation**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Existence de 2 écoles primaires	Un faible taux de scolarisation	Insuffisance des écoles	Création d'écoles dans la	IDEN, CR, APE, PNDL,

<sup>10</sup> Deux maîtresses contractuelles dont une arabisante.

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
et de daaras - Engouement pour le secteur		dans la CR	deuxième zone de la CR	etc.
		Eloignement des écoles existantes par rapport aux autres villages de la CR		
		Absence de CEM dans la CR	Création d'un CEM de proximité	IA, CR, APE, etc.
		Occupation des jeunes filles pour les travaux ménagers	Sensibilisation des parents pour l'amélioration du taux de scolarisation des jeunes filles	CR, APE, etc.
		Mariage précoce des jeunes filles	Sensibilisation des parents pour le maintien des jeunes filles à l'école	CR, APE, etc.
		Occupation des jeunes garçons pour les travaux champêtres et les corvées d'eau	Sensibilisation des parents pour l'inscription et le maintien des jeunes garçons à l'école française	CR, APE, etc.
		Manque de moyens financiers	Subventionner les fournitures d'écoles	Etat, CR, etc.
	Un environnement scolaire non adéquat	Absence de mur de clôture au niveau des 2 écoles	Construction d'un mur de Clôture pour les 2 écoles de la CR	Etat, CR, PNDL, etc.
		Manque d'eau potable au niveau des écoles	Adduction d'eau potable au niveau des écoles	Etat, CR, APE, PNDL, etc.
		Absence de logement pour enseignants	Construction de logement pour enseignants	Etat, CR, APE, PNDL, etc.
Absence de		Construction de	Etat, CR,	

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
		blocs administratifs au niveau des écoles	blocs administratifs au niveau des écoles	PNDL, etc.
		Insuffisance de blocs sanitaires au niveau des écoles	Construction de blocs sanitaires au niveau des écoles	Etat, CR, APE, PNDL, etc.
	Une présence très faible de l'enseignement arabe	Absence d'écoles arabes	Création d'une école arabe moderne	Etat, CR, APE, etc.
		Non rémunération des maîtres arabes	Rémunération des maîtres arabes	Etat, CR, APE, etc.

### 6.6. Le secteur de l'énergie

Malgré que la CR soit traversée par deux lignes de haute tension (HT), en l'occurrence celle de Touba-Tobène et celle desservant Kael, une seule localité est électrifiée. Il s'agit du Chef-lieu de CR, Darou Nahim.

L'énergie solaire est inexistante et pourtant, il existe aujourd'hui une forte demande au niveau de la CR.

L'absence d'électricité dans la quasi-totalité des villages de la CR fait que le mode d'éclairage se réduit à l'utilisation de la lampe tempête, de bougies mais aussi et surtout de feux de bois.

**Tableau 15 : Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'énergie**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Existence d'une ligne de BT desservant le village de Darou Nahim - Existence de la ligne de HT Touba – Tobène,	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	Eloignement de certains villages par rapport à la ligne électrique BT	Extension du réseau électrique BT	Etat, CR, PNDL, populations, etc.
		Insuffisance des moyens	Installation de transformateurs	Etat, CR, populations,

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
traversant la CR - Existence de la ligne de HT qui dessert Kael, traversant également la CR		financiers pour accéder à l'électricité	Mise en place d'une ligne BT dans d'autres zones de la CR	Etat, CR, populations, PNDL, etc.
		Absence de panneaux solaires	Dotation en panneaux solaires	Etat, CR, ASER, populations, etc.

### 6.7. Le secteur communication

La CR de Darou Nahim ne bénéficie pas d'un niveau d'accès appréciable aux infrastructures routières. En effet, une seule route latéritique dessert la CR, exactement le village de Darou Nahim. Elle est longue de 3,900 km et reliée à la RN3. A cette route latéritique, s'ajoutent des pistes sablonneuses qui sont quasi-impraticables.

En termes de réseaux de télécommunication, trois opérateurs de téléphonie mobile sont répertoriés : orange, tigo et expresso. Toutefois, les populations ont fait remarquer une certaine instabilité du réseau pour les trois opérateurs. En dehors du Chef-lieu de CR, le téléphone fixe est inexistant dans tous les autres villages.

Les problèmes relevés au niveau de ce secteur pourraient avoir des conséquences certaines, notamment sur le développement des secteurs du commerce et de l'artisanat, si rien n'est fait.

**Tableau 16 : Synthèse du diagnostic du secteur de la communication**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Existence de la piste latéritique RN 3 - Darou Nahim - Existence de réseaux téléphoniques mobiles (orange, tigo et expresso)	Difficulté de circulation des personnes et des biens	Inexistence de routes praticables	Aménagement de pistes	Etat, CR, PNDL, Populations, etc.
		Absence de moyens de transport modernes	Mise en place de moyens de transport modernes	Etat, CR, PNDL, Populations, privés, etc.
	Difficultés	Absence de	Installation de	Etat, CR,

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
	d'accès aux réseaux téléphoniques fixes et mobiles	lignes téléphoniques fixes	lignes téléphoniques fixes	SONATEL, etc.
		Insuffisance d'antennes de relais	Installation d'antennes de relais	Etat, CR, orange, tigo, expresso, etc.

### 6.8. Les secteurs du commerce et de l'artisanat

Le commerce à grande échelle n'est pas encore développé dans la CR. Il n'existe ni de marché permanent, ni de marché hebdomadaire. Aucune boutique de grossiste n'est répertoriée dans la CR. Seules de petites boutiques, voire des « *boutiques de maison* » sont recensées. Au total, il existe quatre (04) boutiques dans la CR dont trois au niveau du Chef-lieu de CR.

Par ailleurs, il importe de marquer le dynamisme des GIE dans le « *petit commerce* ».

Ce faible développement de l'activité commerciale dans la CR est particulièrement dû à plusieurs facteurs, notamment la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, l'inorganisation des commerçants, l'inexistence d'infrastructures dédiées à cette activité mais aussi et surtout l'inexistence de routes praticables pouvant favoriser la circulation des personnes et des biens. Ce qui ne favorise pas également l'épanouissement des acteurs du secteur de l'artisanat.

L'artisanat est le parent pauvre de la CR. En effet, c'est un secteur quasi-invisible. Il est largement dépendant du secteur du commerce. Seuls quelques menuisiers de bois, menuisiers métalliques et tailleurs essaient tant bien que mal de faire vivre ce secteur. Aucune organisation d'artisans n'existe dans la CR.

Le faible niveau de formation et d'équipement des artisans a été relevé comme problème majeur, en dehors de l'inexistence d'un circuit d'écoulement des productions artisanales.

**Tableau 17 : Synthèse du diagnostic des secteurs du commerce et de l'artisanat**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
<b>SECTEUR COMMERCE</b>				
- Existence de boutiques	Difficulté d'approvisionnement en produits de première nécessité	Routes peu praticables	Aménagement de routes praticables	Etat, CR, populations, etc.
		Insuffisance de ressources financières	Facilitation pour l'accès au crédit aux commerçants	Etat, CR, populations, privés, etc.
	Faible dynamisme du secteur	Absence de marché permanent	Création d'un marché permanent	Etat, CR, populations, privés, etc.
		Absence de louma	Création d'un louma	Etat, CR, populations, etc.
		Insuffisance de boutiques détaillants	Appui à la mise en place de boutiques	Etat, CR, populations, privés, etc.
<b>SECTEUR ARTISANAT</b>				
Existence d'artisans (menuisiers bois et métallique, tailleurs, etc.)	Faible dynamisme du secteur	Manque d'organisation des artisans	Appui à la création d'une structure communautaire dédiée aux artisans	CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, etc.
		Faible niveau de formation des artisans	Renforcement des capacités des artisans	CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, Centre de formation des artisans de Kael, etc.
		Difficultés d'accès au crédit	Appui des artisans pour un accès facile au crédit	CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, MECARD, etc.
		Vétusté des instruments de travail	Renouvellement des instruments de travail	CR, Etat, artisans, Chambre des métiers de Diourbel,

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
				MECARD, etc.

### **6.9. Les secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale**

Le dynamisme des femmes de la CR dans les activités quotidiennes de la vie de la communauté n'est plus à démontrer.

Sur le plan organisationnel, les femmes se constituent le plus souvent en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) plutôt qu'en Groupement de Promotion Féminine (GPF). Au total, il y a 15 GIE contre 10 GPF. La raison fondamentale de ce choix qu'elles ont opéré s'expliquerait par le fait qu'elles rencontreraient plus de facilité d'acquérir un financement avec le statut de GIE qu'avec celui de GPF. Elles évoquent aussi le fait qu'elles ne bénéficient pas d'un encadrement rapproché du Chef du CADL, notamment pour l'appui à la reconnaissance des GPF. Pour le moment, aucune fédération de GPF n'existe dans la CR.

Au niveau du Conseil rural, le nombre de femmes représentées est de trois (03), soit 10%. Ce qui reste encore très faible, si l'on se réfère au poids de cette couche dans la population totale.

Pour les principales activités menées, les femmes s'activent beaucoup dans le « *petit commerce* », l'embouche bovine, les activités agricoles, les travaux ménagers, etc. Elles bénéficient d'un soutien très important d'un opérateur économique local qui leur attribue des financements jusqu'à hauteur de quatre millions (4.000.000) FCFA remboursables.

Toutefois, il importe de relever que ces femmes souffrent d'un manque chronique de moyens de productions, notamment de matériels d'allègements des travaux. En effet, sur tout l'espace communautaire, trois (03) moulins à mil seulement existent, aucune batteuse à mil n'est répertoriée. A cela s'ajoute l'inexistence d'infrastructures dédiées (case foyer, maternité rurale, etc.) pour cette couche importante de la population qui représente près de 50% de celle-ci.

Les femmes sont les premières victimes du déficit en infrastructures sociales de base (eau, santé, etc.) de la CR. En effet, ce sont elles, assistées par leurs enfants, qui sont soumises aux corvées fréquentes d'eau. Elles éprouvent

également d'énormes difficultés pour accéder aux structures et aux soins de santé maternelle et infantile.

Quant à la petite enfance, elle est également presque oubliée. Certes, chaque famille ou mère de famille fait de son mieux pour s'occuper de ses enfants mais elles ne bénéficient pas de structures d'accueil adéquates (structures de santé dignes de ce nom, case des-tout-petits, etc.) pour une meilleure prise en charge de cette couche. Aujourd'hui, le Gouvernement du Sénégal a fait de la politique de promotion de la petite enfance une priorité. Dès lors, les politiques au niveau local devraient s'insérer dans ce cadre, afin d'améliorer la situation de cette couche vulnérable.

S'ajoute à ces deux couches vulnérables, celle des handicapés. Certes la CR ne dispose pas encore d'une association des handicapés reconnue officiellement, mais un regroupement de ces derniers existe de façon officieuse. Ce groupe est particulièrement confronté à des problèmes de mobilité mais également à des difficultés d'insertion dans le circuit du travail.

**Tableau 18 : Synthèse du diagnostic des secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
<b>PROMOTION DE LA FEMME</b>				
- Existence de 10 groupements de femmes - Existence de 15 GIE mixtes - Existence de femmes élues (Conseillères rurales)	Difficultés de formalisation des structures de femmes	Manque d'appui pour la formalisation des groupements de femmes	Appui pour la formalisation des groupements de femmes	CADL, CAR, Sous-préfet, Groupements de femmes, etc.
	Difficultés d'exécution des travaux ménagers	Insuffisance de matériels d'allègement des travaux des femmes	Mise en place de matériels d'allègement des travaux des femmes (moulins à mil, batteuse, etc.)	CADL, CR, ONG, Coopération décentralisée
	Manque de formation en	- Manque	Construction et équipement	Etat, CR, ONG, Coopération

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
	teinture, maraîchage, embouche et couture	d'information - Manque de module de formation	d'un foyer de la femme	décentralisée
	Illettrisme de certaines femmes	Manque de projet alphabétisation	Facilitation pour l'accès aux différents projets et programmes alphabétisation	Etat, CR, ONG, PNDL
	Difficultés de démarrage du projet de jardin maraîcher communautaire	Absence d'un groupe électrogène pour le puits-forage	Equipement du jardin maraîcher en groupe électrogène Et construction d'un mur de Clôture	CR, ONG, PNDL, PODEMAS
	Difficultés d'accès au crédit	Absence de partenaires financiers	Mise en place d'un fonds de crédit pour les différents OCB	ANCAR, CR, SFD, ONG
<b>PROMOTION DE LA PETITE ENFANCE</b>				
- Existence de groupements de femmes engagés dans la protection des enfants	Difficultés de prise en charge de la petite enfance	Manque d'infrastructures sanitaires de qualité dédiées à cette couche	Construction de structures de qualité de santé	Etat, CR, partenaires au développement, populations, etc.
		Absence de structures d'accueils et d'éducation de cette couche	Construction et équipement d'une case des tous - petit	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.
<b>PROMOTION DES HANDICAPES</b>				
- Existence d'un	Difficultés de	Insuffisance de	Equipement	Etat, CR, ONG,

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
regroupement des handicapés	mobilité des handicapés	fauteuils roulants	des handicapés en fauteuils roulants	partenaires au développement, etc.
		Insuffisance de béquilles	Dotation en béquilles	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.
	Difficultés d'insertion dans le circuit du travail	Absence de structures pouvant intégrer les handicapés	Création de structures pouvant intégrer les handicapés	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.

#### **6.10. Les secteurs jeunesse, sports, loisirs et culture**

Sur tout l'espace communautaire, aucune infrastructure de jeunesse n'a été construite. Il n'y a ni Foyer de jeune, ni terrain de sports, ni infrastructures dédiées à la formation (en teinture, couture et techniques d'embouche, etc.) des jeunes. Ce qui a pour conséquence majeure le désœuvrement de la jeunesse.

L'autre problème qu'il importe de résoudre, c'est le chômage chronique des jeunes. Cela est particulièrement dû, non seulement au manque de formation des jeunes évoqué plus haut, mais également à l'inexistence d'usines, d'entreprises et d'une organisation formelle des jeunes au niveau communautaire.

Il s'y ajoute que les Associations Sportives et Culturelles (ASC) qui sont répertoriées dans la CR ne sont pas encore reconnues juridiquement. D'où la nécessité de les accompagner, d'autant qu'elles jouent un rôle extrêmement important dans les activités de sensibilisation contre les maladies ou épidémies à travers des cérémonies religieuses, dans les activités liées à la gestion de l'environnement (reboisement), etc. Ces ASC souffrent aujourd'hui d'un manque d'équipements sportifs mais également d'appui financier, pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus.

Sur le plan culturel, la CR fut une contrée où étaient menées des manifestations culturelles très fréquentées par des populations venues de toute la région. Le « *taaxurane* »<sup>11</sup> était la musique préférée des populations.

Aujourd'hui, le « *taaxurane* » a laissé la place aux chants religieux organisés au cours de manifestations religieuses dans différents villages de la CR.

**Tableau 19 : Synthèse du diagnostic sur les secteurs jeunesse, sports, loisirs et culture**

POTENTIALITES	CONTRAINTE OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Existence de 4 ASC (à Thiallé, Gowane Faye, Darou Nahim, et Darou Mbacké)	Difficultés d'accès aux infrastructures socio-éducatives et sportives	Absence de foyer des jeunes	Construction d'un foyer des jeunes	CR, PNDL, ASC, etc.
		Absence de stade communautaire	Aménagement d'un stade communautaire	CR, PNDL, ASC, etc.
- Daara organisant des manifestations religieuses	Chômage chronique des jeunes	Non qualification professionnelle des jeunes	Formation des jeunes de la CR aux métiers de la vie	CADL, CDEPS, ONG, Sous préfet, etc.
			Formation des jeunes en gestion de projet	CADL, CDEPS, ONG, PNDL, etc.
			Formation des jeunes filles en teinture	CADL, ONG, CETF Mbacké, etc.
			Réhabilitation du Centre des artisans de Kael	Etat, partenaires au développement, etc.
			Absence de	Appui à la

<sup>11</sup> Musique traditionnelle du baol

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
		structures formelles de jeunes	formalisation des ASC et autres associations de jeunesse	CDEPS, Sous préfet, etc.
		Difficultés d'accès au crédit	Appui pour un accès facile au crédit	CR, FNPJ, SFD, etc.
	Disparition des valeurs culturelles locales	Absence de politique de promotion des valeurs culturelles locales	Appui à la promotion des valeurs culturelles locales	Etat, CR, Centre Culturel Régional, populations, ASC, etc.

### 6.11. Les secteurs de l'environnement, de l'assainissement et du cadre de vie

Les actions anthropiques (coupes abusives des formations ligneuses, les émondages fréquents par les éleveurs, la tyrannie de la culture de l'arachide, etc.) combinées aux effets du changement climatique (hausse des températures, baisse de la pluviométrie, etc.) ont largement contribué à l'avancée de la désertification qui se caractérise essentiellement par la disparition du couvert végétal et la dégradation des sols.

En retour, peu d'actions de reboisement sont opérées pour contribuer à la régénération de l'environnement. Des actions individuelles ou isolées sont menées par certaines ASC et certains chef religieux, notamment en matière de reboisement mais ces derniers peinent à trouver des plants parce qu'il n'existe aucune pépinière communautaire. Ils se rendent le plus souvent à Dalla Ngabou pour s'approvisionner en plants.

En termes d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie, des efforts restent à faire dans la construction de latrines mais aussi et surtout dans la gestion des ordures ménagères, même si les femmes et les «dahiras»<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Organisations religieuses musulmanes intervenant dans des actions de développement

s'activent déjà, timidement, dans la gestion des déchets et de l'environnement immédiat des villages.

Des lotissements de villages doivent être aussi entrepris, afin de contribuer durablement à l'organisation spatiale des établissements humains.

**Tableau 20 : Synthèse du diagnostic sur les secteurs de l'environnement, de l'assainissement et du cadre de vie**

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Existence de Kadd, soump, boabab, Nger, etc. - Existence d'une organisation de femmes pour les investissements humains	Dégradation du couvert végétal	Baisse de la pluviométrie	Aménagement des mares	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
		Coupes abusives des arbres	Mise en place de comités villageois de vigilance contre les coupes abusives d'arbres	CR, Chefs de village, agent Eaux et Forêts, populations, etc.
		Absence de pépinières villageoise ou communautaires	Création d'une pépinière communautaire et de pépinières villageoises	CR, agent Eaux et Forêts, populations, etc.
	Dégradation du cadre de vie	Absence de système de collecte des ordures ménagères	Mise en place d'un système adapté de gestion des ordures ménagères	CR, populations, etc.
			Mise en place de bacs à poubelle au niveau des maisons	CR, populations, etc.
		Insuffisance de latrines au niveau des maisons et lieux publics	Appui à la construction de latrines dans les maisons et au niveau des lieux publics	CR, Projets et Programmes, populations, etc.
		Non lotissement des villages	Lotissement des villages	CR, Chefs de village, ARD, Division

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
				Régionale de l'Urbanisme, etc.

### 6.12. Le secteur du développement communautaire

Les organisations communautaires de base sont représentées dans la CR, sous le statut de GIE, GPF, ASC et Section villageoise. Elles mènent principalement des activités génératrices de revenus mais également des actions de reboisement et de sensibilisation.

**Tableau 21 : Synthèse de la situation sur les OCB de la CR**

Type d'OCB	Nombre	Activités menées	Total situation financière (en FCFA)
GIE	15	- Commerce - Elevage - Agriculture - Etc.	1.400.000
GPF	10	- Commerce - Elevage - Agriculture - Etc.	1.125.000
ASC	3	- Sports - Reboisement - Agriculture - Elevage - Etc.	15.000

Type d'OCB	Nombre	Activités menées	Total situation financière (en FCFA)
SV	4	- Agriculture - Elevage - Commerce	-

### **6.13. Le diagnostic du Conseil rural**

#### **6.13.1. Analyse de la composition et de la structuration du Conseil rural**

Le Conseil rural de Darou Nahim est à sa première législature. Il compte au total 30 conseillers ruraux élus au suffrage universel le 22 mars 2009. Sur ces 30 conseillers, seuls 3 sont des femmes, soit 10% du total. Ce qui est encore très faible, au regard du poids démographique que représente cette couche de la population. Le Conseiller le plus âgé a 81 ans alors que le plus jeune n'a que 24 ans. La moyenne d'âge des membres du Conseil est de 48 ans.

La composition révèle aussi que 90% des élus exercent pour leur première fois un mandat électif. Seuls 10% ont déjà exercé un mandat électif dans les CR de Kael et ex Ndioumane Taïba Thiéckène. Ce qui dénoterait une inexpérience du nouveau Conseil et entreverrait des difficultés de gestion au cours de ce mandat.

Ce manque d'expérience pourrait être aggravé par le niveau d'instruction faible des élus. En effet, un seul élu a le niveau du BFEM, deux ont le niveau du CFEE.

Quatre grandes commissions ont été mises en place : Finances, Domaines, Jeunesse et Sociale.

On remarque donc l'absence de commissions aussi importantes que la planification, l'environnement, la coopération décentralisée, etc. qui pouvaient jouer un rôle déterminant dans la planification des activités et la mobilisation des ressources.

### **6.13.2. Ressources et activités menées**

En termes de ressources matérielles (mobilier et immobilier), le Conseil rural de Darou Nahim ne dispose pas encore d'hôtel communautaire, ni de mobiliers de bureau pour remplir correctement ses missions de gestion et d'administration de la collectivité locale. Les réunions du Conseil se tiennent dans des salles de classe et parfois sous l'arbre à palabre dans des conditions peu décentes.

Le Président du Conseil rural ne dispose pas également de véhicule de fonction. Ce qui fait que pour assister à certaines représentations au niveau local, comme régional et national, il utilise ses moyens propres. C'est le même cas pour l'Assistant Communautaire (ASCOM) qui ne dispose pas encore d'outils de travail (matériels informatique et bureautique), ni de moyens de déplacement. Ces frais de déplacement sont pris en charge par le PCR.

Pour le budget de la CR, il s'élève pour la gestion 2009 à 13.779.000 FCFA. Il est alimenté par le Fonds de Concours (5.000.000 FCFA), le Fonds de Dotation (7.147.000 FCFA) et la Taxe rurale (1.632.000 FCFA).

Depuis sa mise en place, le Conseil rural n'a pas encore réalisé des actions de grande envergure. Le Conseil a souhaité commencer par l'élaboration du PLD, outil qui doit être la base de tous les investissements qui seront faits, voire même du budget de la collectivité locale.

### **6.13.3. Les structures d'appui du Conseil rural**

- **La Sous-préfecture de Kael** : elle est dirigée par le Sous-préfet qui est le représentant légal du Président de la République, de tous les Ministres du Gouvernement, du Gouverneur et du Préfet au niveau de l'arrondissement. Il exerce un contrôle de légalité à posteriori des CR dépendant de sa circonscription administrative. Certains actes pris par le Conseil rural sont aussi soumis à son approbation. Il est souvent aidé dans son travail technique par le Chef du CADL.
- **Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)** de Kael : il est actuellement dirigé par l'agent vétérinaire de Kael qui assure l'intérim. On y retrouve aussi un agent des Eaux et Forêts. Le CADL est un service déconcentré de l'Etat dont la mission fondamentale est d'encadrer les acteurs locaux de la CR de Darou Nahim. Il doit notamment accompagner les femmes et les jeunes dans la création de structures formelles et dans le renforcement de leur capacité.

- **L'ARD de Diourbel** : elle a pour mission général l'«appui à la coordination et à l'harmonisation des interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local» (décret n°2008-517 du 20 mai 2008 portant sur les ARD).

Quant aux missions spécifiques, elles se déclinent selon les points ci-après :

- ✓ L'appui et la facilitation à la planification du développement local ;
- ✓ La mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et plan nationaux d'autre part ;
- ✓ Le suivi évaluation des programmes et plan d'actions de développement local ;
- ✓ L'élaboration, l'appui à l'exécution et le suivi des contrats de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat ; et
- ✓ L'élaboration et le suivi des contrats plans.

C'est sur la base de ces missions dévolues aux ARD que celle de Diourbel apporte son appui à la CR de Darou Nahim, dans le cadre de l'élaboration du PLD. L'ARD de Diourbel est également chargée de la mise en œuvre du Programme National de Développement Local (PNDL). Dans ce cadre précis, elle accompagne les CL dans l'élaboration des Plans Annuels d'Investissement (PAI) et dans la mise en œuvre effective des microprojets choisis par les dites CL.

- **La Perception de Mbacké** : elle est gérée par le Percepteur qui est en même temps le comptable de la CL.

**Tableau 22 : Synthèse du diagnostic sur le Conseil rural**

POTENTIALITES	CONTRAINTE OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
- Conseil rural de 30 membres dont 3 femmes	Difficultés d'administration de la collectivité locale	Absence de locaux pour le Conseil rural	Construction d'un hôtel communautaire	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
		Manque d'équipements de bureau	Equipement de l'hôtel communautaire en mobiliers de	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.

POTENTIALITES	CONTRAINTES OU PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS	ACTEURS IMPLIQUES
			bureau	
			Equipement de l'hôtel communautaire en matériel informatique	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
	Difficultés de mobilité	Absence de véhicule de fonction pour le PCR	Achat d'un véhicule de fonction pour le PCR	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
		Absence de moto pour l'ASCOM	Achat de moto pour l'ASCOM	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
	Méconnaissance des textes et lois sur la décentralisation	Illettrisme de certains élus	Formation des élus en alphabétisation	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.
		Manque de formation sur les textes et lois sur la décentralisation	Formation des élus sur les textes et lois sur la décentralisation	Etat, CR, PNDL, ONG, partenaires au développement, etc.
			Formation des élus sur le budget participatif	Etat, CR, PNDL, ONG, partenaires au développement, etc.
	Difficultés de mobilisation des ressources	Insuffisance de sensibilisation des populations sur le paiement de la taxe rurale	Recensement administratif et sensibilisation des populations pour le paiement de la taxe rurale	CR, Chefs de village, ASCOM, Percepteur, etc.
		Absence de partenaires en matière de coopération décentralisée	Recherche de partenaires de coopération décentralisée	CR, ARD, Direction de la Coopération décentralisée, etc.

#### **6.14. Le diagnostic sur les partenaires au développement**

Aucun partenaire au développement n'intervient actuellement dans la CR. Toutefois, il a été relevé l'appui des partenaires espagnols qui a porté sur trois projets:

- Un premier projet a porté sur la distribution de fournitures scolaires en 2004: projet financé par le Gouvernement des Iles Canaries, l'Entreprise de fabriques de glaces Kalise et la fondation espagnole FCEAR (Fondation de la Commission Espagnole pour le soutien des réfugiés).
- Un deuxième projet en 2005, appelé Projet Education/Santé : il a porté sur la construction de latrines, d'une fosse septique, d'un point d'eau et sur un volet sensibilisation des élèves sur le sida, le paludisme, le choléra, etc. Ce projet a été financé par l'AECI (Agence Espagnole de Coopération Internationale) et la Fondation FCEAR
- Un troisième projet en 2006, appelé Projet Intégré de Développement Rural de Darou Nahim (PIDR) qui a comporté 4 volets et a été financé par le Gouvernement des Iles Canaries et le Mouvement pour la Paix, le Désarmement et la Liberté aux Canaries (MPDLC). Il s'agit :
  - **Du Maraîchage:** fonçage d'un puits équipé en motopompe et groupe électrogène, construction d'une cabine de pompage, sécurisation d'un périmètre maraîcher, réalisation de bassins de stockage d'eau.



**Figure (Photo) 14 : Jardin maraîcher financé par les partenaires espagnols**

- **La formation** : elle a porté sur l’alphabétisation en langue nationale wolof destinée aux groupements de femmes (programme de neuf mois), la formation en technique de compostage et techniques de maraîchage, la formation en micro-finance et la formation en techniques d’élevage.
- **Le microcrédit**: un fonds de 1.500.000 FCFA a été donné aux trois groupements de femmes du village.
- **L’AEP** : elle relie une extension située au nord du village au forage avec quatre (4) bornes fontaines créées au niveau de points stratégiques du village.

Aujourd’hui, les autorités locales ont émis le souhait de faire revivre ces partenariats, afin de prendre en charge les véritables questions de développement de la CR.

## VII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Les difficultés d’accès à l’eau potable ont été retenues par les populations comme étant la contrainte majeure de la CR. Seuls 17% des établissements humains ont un accès direct à une source d’eau potable. A ces difficultés d’accès s’ajoute la mauvaise qualité de l’eau, surtout celle du forage qui est salée, provoquant parfois des problèmes de santé pour les femmes enceintes, mais également inadéquate pour le développement des cultures de contre-saison.

La santé et l’agriculture, deux secteurs prioritaires qui viennent après l’hydraulique. En effet, sur le plan sanitaire, la CR de Darou Nahim ne figure pas sur la carte sanitaire de la région, parce qu’il n’y existe que des cases de santé. Aucune infrastructure sanitaire, à la dimension d’une CR, comme un Poste de santé, n’existe. Les patients, en particulier les femmes, les enfants et les personnes du troisième âge parcourent plusieurs kilomètres pour accéder aux infrastructures de santé. Même s’ils accèdent à ces infrastructures, des difficultés d’accès aux soins de santé se posent parce que la pauvreté a envahi les familles.

Cette pauvreté des familles serait largement imputable aux difficultés notées dans les domaines de l’agriculture et de l’élevage. Il est ressorti du diagnostic une baisse des productions pour ces deux secteurs mais aussi et surtout une baisse du prix d’achat de ces productions, particulièrement pour les agriculteurs. Aussi, ces secteurs qui mobilisent la quasi-totalité (90 à 95%) de la population ne bénéficient pas d’un appui conséquent en termes de matériels de production, d’intrants de qualité mais également d’infrastructures d’accompagnement, comme les infrastructures de communication.

Dans la CR de Darou Nahim, une seule route latéritique existe et est longue seulement de 3,900 km. Tout le reste du territoire est dépourvu de routes praticables. Le réseau de téléphone fixe n'existe qu'au niveau du Chef-lieu de CR. Ces difficultés liées au secteur communication ne favorisent pas la circulation des personnes et des biens, donc le développement du commerce.

Le secteur commerce est presque inexistant. Aucune infrastructure marchande de qualité n'existe dans la CR. Seules quatre boutiques sont répertoriées. Il n'y a ni marché permanent, ni marché hebdomadaire. Toutefois, le « *petit commerce* » est développé par les femmes, dans le cadre des activités des GIE et des GPF.

Ces GIE et GPF souffrent de difficultés liées à l'accès aux crédits, même s'il faut noter qu'un opérateur économique du terroir intervient beaucoup auprès des femmes, pour leur faciliter l'accès aux crédits. Nonobstant cela, beaucoup d'autres efforts restent à faire, notamment en matière de dotation des femmes en équipements d'allègement des travaux, mais aussi en matière de construction d'infrastructures qui leur sont dédiées, d'accès aux services sociaux de base, en particulier la santé et l'hydraulique. Elles et leurs enfants souffrent le plus de ces manquements car ils sont soumis à des corvées fréquentes d'eau et exposés à des maladies de toute sorte.

Quant à la petite enfance, aucune infrastructure n'existe pour assurer sa prise en charge.

Toutes ces difficultés, ajoutées à la dégradation de l'environnement, à la quasi-inexistence de l'électricité dans la CR, au désœuvrement de la jeunesse, au manque de moyens (mobiliers comme immobiliers) du Conseil rural et au niveau de formation faible dudit conseil font que les autorités locales, appuyées par les structures techniques d'appui, doivent s'engager résolument et rapidement vers la mise en œuvre d'actions concrètes qui entrent dans le cadre des axes et d'une orientation préalablement définis, pour atteindre des objectifs précis de développement.

**Tableau 23 : AFOM de la CR**

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Disponibilité des terres pour l'agriculture</li><li>- Disponibilité d'espace pour le développement de petites unités industrielles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inexpérience dans la gestion d'une collectivité locale</li><li>- Taux d'alphabétisation relativement faible, surtout chez les jeunes</li></ul>

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population jeune à plus de 58%</li> <li>- Un dynamisme organisationnel très important, surtout des femmes et des jeunes</li> <li>- Existence d'opérateurs engagés et très entrepreneurs</li> <li>- Existence d'une forte communauté mouride caractérisée essentiellement par l'amour du travail</li> <li>- L'engagement des autorités locales et religieuses à appuyer fortement la nouvelle CR à réaliser tous ses projets et programmes de développement</li> <li>- Zone agricole et d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population très peu qualifiée</li> <li>- Manque d'infrastructures sociales de base (eau, santé, éducation, etc.)</li> <li>- Absence d'infrastructures ou équipements d'appui à la production (routes, usines, énergie, etc.)</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité de Touba (17 km)</li> <li>- Proximité de la RN3 (à 3,900 km du chef-lieu de CR)</li> <li>- Proximité de la capitale régionale Diourbel (à 27 km)</li> <li>- Présence du Centre de formation des artisans de Kael</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La destruction des cultures par les déprédateurs</li> <li>- L'existence de maladies affectant le cheptel</li> <li>- Le vol de bétail</li> </ul>

### VIII. ORIENTATION, AXES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

L'orientation globale de développement dégagée est celle de la lutte contre la pauvreté. Pour cela, des axes prioritaires de développement ont été déclinés. Il s'agit de :

- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, de l'environnement et du cadre de vie ;
- L'intensification et la modernisation de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables ;
- La création d'un environnement propice au développement d'activités économiques ; et
- La promotion du partenariat et de la bonne gouvernance locale.

Pour chacun de ces axes de développement, il a été retenu des objectifs de développement.

**8.1. *Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base, de l'environnement et du cadre de vie***

**Objectif général** : augmenter la couverture de la CR en services sociaux de base et augmenter la qualité du cadre de vie au niveau des établissements humains.

**Objectifs spécifiques** :

- Disposer d'infrastructures hydrauliques, sanitaires et scolaires de qualité ;
- Contribuer au développement de l'enseignement franco-arabe dans la CR ;
- Permettre aux populations d'accéder à un système adéquat d'assainissement ; et
- Contribuer à la régénération de l'environnement.

**8.2. *Axe 2 : Intensification et modernisation de l'agriculture et de l'élevage***

**Objectif général** : accroître la production agro-pastorale.

**Objectifs spécifiques** :

- Contribuer à la promotion des agriculteurs et éleveurs par la création de revenus substantiels ;
- Améliorer les systèmes d'approvisionnement en intrants ;
- Promouvoir et étendre l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production ;
- Faciliter l'accès aux crédits aux agriculteurs et éleveurs ; et
- Promouvoir le développement de petites unités agro-industrielles.

### **8.3. Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

**Objectif général** : promouvoir le développement économique et social des groupes vulnérables

**Objectifs spécifiques** :

- Faciliter l'accès des femmes aux matériels d'allégement des travaux ménagers ;
- Faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux crédits ;
- Promouvoir l'accès aux infrastructures communautaires (foyer des jeunes, case foyer, etc.) ;
- Promouvoir la formation des jeunes et des femmes ;
- Promouvoir le développement d'activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes ;
- Encourager l'accès des jeunes à l'emploi ;
- Faciliter la mobilité des personnes handicapées ;
- Faciliter l'insertion des personnes handicapées dans la vie sociale ;
- Améliorer la prise en charge socio-médicale des personnes du troisième âge ; et
- Améliorer les conditions de prise en charge de la petite enfance.

### **8.4. Axe 4 : Création d'un environnement propice au développement d'activités économiques**

**Objectif général** : attirer les opérateurs économiques et autres investisseurs privés vers la CR.

**Objectifs spécifiques** :

- Créer des infrastructures marchandes et des cadres d'échanges de produits commerciaux ;
- Créer des infrastructures d'appui à la production ;

- Faciliter l'accès aux terres ; et
- Contribuer à l'aménagement de zones dédiées au développement d'activités agro-industrielles.

### **8.5. *Axe 5 : Promotion du partenariat et de la bonne gouvernance locale***

**Objectif général** : renforcer les capacités techniques et administratives du Conseil Rural et promouvoir la coopération décentralisée.

**Objectifs spécifiques** :

- Contribuer au renforcement des capacités des élus sur leurs rôles et responsabilités ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail du conseil rural et du personnel communautaire ;
- Contribuer au renforcement des capacités du personnel communautaire en matière de gestion administrative ; et
- Initier des rencontres d'échanges, au Sénégal comme à l'extérieur, pour nouer des partenariats de coopération décentralisée avec d'autres collectivités locales ou partenaires au développement.

Ces axes ainsi que les objectifs de développement déclinés dans ce PLD ont été articulés à ceux dégagés dans le PRDI. Ils concourent à atteindre les OMD, conformément aux grandes orientations du DSRP II, par le truchement d'actions de développement bien ciblées par les populations.

## **IX. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT**

Pour chaque axe de développement, il a été identifié des actions de développement, suivant les secteurs ciblés.

### **9.1. *Plans d'actions de l'Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base, de l'environnement et du cadre de vie***

**Tableau 24 : Plan d'actions du secteur de l'hydraulique**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction et équipement de châteaux d'eau (100 m <sup>3</sup> /20m)	Darou Nahim	1	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.	45000						45000	45000				
	Thiallé	1	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.		45000					45000	45000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction et équipement de châteaux d'eau (100 m <sup>3</sup> /20m) avec de l'eau douce pouvant servir aussi au maraîchage	Darou Nahim	1	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.		45000					45000	45000				
Adduction d'Eau Potable (AEP), unité (ml)	Doyoly - Gowane Faye	2000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.	8000						4	8000				
	Thiallé-Ndiol	2000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.					8000		4	8000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Thiallé-Ndiopam Peul	1500	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.					6000		4	6000				
	Thiallé-Ndiopam Wolof	3000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.					12000		4	12000				
	Darou Nahim-Keur Mafari Ndiaye	2000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.		8000					4	8000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Darou Nahim-Keur Sidate	2000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.		8000					4	8000				
	Thiallé-Thialaga	1000	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.				4000			4	4000				
	Thiallé-Tobène	3500	Etat, CR, Population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.				14000			4	14000				
Construction abreuvoirs	Thiallé	1	Etat, CR, éleveurs, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.				3000			3000	3000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Keur Sidate	1	Etat, CR, éleveurs, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.			3000				3000	3000				
Curage des puits	CR	6	Etat, CR, population, PNDL, autres Projets et Programmes, ONG, etc.	800	800	800	800	800	800	800	4800				
Aménagement des mares	CR	1	Etat, CR, population, autres Projets et Programmes, ONG, etc.					1000		1000	1000				
<b>TOTAL</b>				<b>53800</b>	<b>106800</b>	<b>3800</b>	<b>21800</b>	<b>27800</b>	<b>800</b>		<b>214800</b>				

**Tableau 25 : Plan d'actions du secteur de la santé**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Finalisation construction Poste de santé + équipement + Construction maternité + construction logement ICP	Darou Nahim	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	70000						70000	70000				
Réhabilitation et équipement des cases de santé	Thiéckène	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	0	5000					5000	5000				
	Gowane Faye	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	0		5000				5000	5000				
Construction et équipement cases de santé	Darou Mbacké	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	0			15000			15000	15000				
	Mbambaré	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	0				15000		15000	15000				
	Thiallé	1	CR, PNDL, ICP, populations, etc.	0					15000	15000	15000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Mise en place d'une ambulance	Darou Nahim	1	CR, Etat, ICP, populations, ONG, etc.	0	30000					30000	30000				
Dotation en moustiquaires imprégnées	CR	1	CR, Etat, ICP, populations, ONG, etc.	200		200		200		600	600				
Subvention des médicaments	CR	1	Etat, CR, ICP, etc.	200	300	300	300	200	200	1500	1500				
Formation des relais communautaires en matière de sensibilisation et de lutte contre certaines maladies ou IST	CR														
<b>TOTAL</b>				<b>70400</b>	<b>35300</b>	<b>5500</b>	<b>15300</b>	<b>15400</b>	<b>15200</b>		<b>157100</b>				

**Tableau 26: Plan d'actions du secteur de l'éducation**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unitaire (FCFA) x 1000	Coût estimatif total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Création d'écoles	Deuxième zone de la CR et à Thiallé	3	IDEN, CR, APE, PNDL, etc.	12000	12000				12000	12000	36000				
Création d'un CEM de proximité	Darou Nahim	1	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	0			45000			45000	45000				
Construction d'un mur de Clôture (unité en m) pour les 2 écoles de la CR	Darou Nahim	200	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	5000						25	5000				
	Gowane Faye	200	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	0		5000				25	5000				
Construction et équipement de salles de classes	CR	4	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	12000			12000			6000	24000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unitaire (FCFA) x 1000	Coût estimatif total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
AEP au niveau des écoles	Darou Nahim	300	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	1200						4	1200				
	Gowane Faye	300	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	0	1200					4	1200				
Construction de logement pour enseignants	Darou Nahim	1	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	0				9000		9000	9000				
	Gowane Faye	1	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	0					9000	9000	9000				
Construction et équipement de blocs administratifs au niveau des écoles	Gowane Faye	1	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	0			9000			9000	9000				
Equipement de bloc administratif	Darou Nahim	1	Etat, CR, ONG, etc.	0	3500					3500	3500				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unitaire (FCFA) x 1000	Coût estimatif total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction de blocs sanitaires au niveau des écoles	Gowane Faye	1	Etat, CR, PNDL, ONG, etc.	3500						3500	3500				
Création d'écoles arabes modernes	Darou Nahim	2	Etat, CR, ONG, etc.	0		70000			70000	70000	140000				
Assistance aux daara coraniques	CR			0							0				
<b>TOTAL</b>				<b>33700</b>	<b>16700</b>	<b>75000</b>	<b>66000</b>	<b>9000</b>	<b>91000</b>		<b>291400</b>				

**Tableau 27 : Plan d'actions des secteurs environnement, assainissement et cadre de vie**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCF A) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			C R	P o p .	Etat	Autres
Mise en place de comités villageois de vigilance contre les coupes abusives d'arbres	Villages	17	CR, Chefs de village, agent Eaux et Forêts, populations, etc.	0	0		0	0	0	0	0				
Création d'une pépinière communautaire et de pépinières villageoises	CR	2	CR, agent Eaux et Forêts, populations, etc.	500	0	500	0	0	0	500	1000				
Mise en place d'un système adapté de gestion des ordures ménagères	CR		CR, Projets et Programmes, ONG, populations, etc.	0							0				
Mise en place de bacs à poubelle au niveau des maisons	CR	705	CR, Projets et Programmes, ONG, populations, etc.	587,5	587,5	587,5	587,5	587,5	587,5	5	3525				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCF A) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			C R	P o p .	Etat	Autres
Appui à la construction de latrines dans les maisons et au niveau des lieux publics	CR	705	CR, Projets et Programmes, populations, etc.	1175	1175	1175	1175	1175	1175	10	7050				
Lotissement des villages	CR	17	CR, Chefs de village, Division Régionale de l'Urbanisme, ARD, etc.	9000	9000	9000	9000	9000	6000	3000	51000				
<b>TOTAL</b>				11262,5	10762,5	11262,5	10762,5	10762,5	7762,5		62575				

**9.2. Plans d'actions de l'Axe 2 : Intensification et modernisation de l'agriculture et de l'élevage**

**Tableau 28 : Plan d'actions du secteur de l'agriculture**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Restauration des sols par le reboisement	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Renouvellement du matériel agricole existant	CR		Etat, CR, privés, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise à disposition de tracteurs gérés par le Conseil rural	CR	2	Etat, CR, privés, Organisation de producteurs, etc.	18000		18000				18000	36000				
Mise à disposition de tracteurs aux agriculteurs	CR		Etat, CR, privés, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise à disposition de matériels agricoles en suffisance	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Mise à disposition de matériels agricoles à la période appropriée (décembre – janvier)	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise à disposition de matériels agricoles à des prix accessibles aux agriculteurs	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise en place de programmes de reconstitution du capital semencier	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, ISRA, ANCAR, etc.								0				
Mise en place du programme de phosphatage	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, ISRA, ANCAR, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Mise à disposition des intrants agricoles à temps et à des coûts accessibles aux agriculteurs	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise à disposition de produits phytosanitaires	CR		Etat, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Construction de magasins de stockage (pour semences et vivres)	Darou Nahim	2	CR, PNDL, Organisation de producteurs, etc.	80000						40000	80000				
Construction de petits magasins	Zone 2	1	CR, PNDL, Organisation de producteurs, etc.	18000						18000	18000				
	Zone 3	1	CR, PNDL, Organisation de producteurs, etc.		18000					18000	18000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Mise en place d'un Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP)	CR		ANCAR, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Mise en place d'un groupe électrogène au niveau du jardin maraîcher	Darou Nahim	1	Etat, CR, GPF, GIE, partenaires au développement, etc.	4000						4000	4000				
Renforcement des capacités des agriculteurs sur les techniques de compostage	CR	1	ANCAR, CR, Organisation de producteurs, etc.		250					250	250				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Sensibilisation des agriculteurs sur l'importance de l'intégration des secteurs agriculture et élevage	CR		ANCAR, CR, Organisation de producteurs, etc.								0				
Création d'unités modernes de transformation des productions agricoles et unités de presse huile arachide	CR	2	Etat, CR, Opérateurs privés, Organisation de producteurs, etc.								0				
<b>TOTAL</b>				<b>120000</b>	<b>18000</b>	<b>18000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>156200</b>				

**Tableau 29 : Plan d'actions du secteur de l'élevage**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction d'abreuvoirs	PM	0		0							0				
Construction parcs à vaccination	Darou Nahim	1	Etat, CR, éleveurs, PNDL, etc.	7500						7500	7500				
	Ndiol et/ou Ndiopam Peul	1	Etat, CR, éleveurs, PNDL, etc.						7500	7500	7500				
Construction magasins de vente d'aliments de bétail	Darou Nahim	1	Etat, CR, éleveurs, privés, PNDL, etc.				18000			18000	18000				
Aménagement d'enclos villageois	CR	17		17500	17500	17500		7000		3500	59500				
Elargissement des parcours de bétail	CR	1	CR, éleveurs, agriculteurs, etc.								0				
Augmentation des zones de pâturage	CR	1	CR, éleveurs, agriculteurs, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Formation d'auxiliaires d'élevage	CR	3	CR, éleveurs, Agent vétérinaire, etc.								0				
Construction d'un magasin de vente de produits véto	Darou Nahim	1	CR, éleveurs, Agent vétérinaire, etc.					15000		15000	15000				
Création d'un comité de vigilance contre les vols de bétail	CR	1	CR, éleveurs, chefs de village, etc.								0				
Mise en place d'un système de marquage des animaux	CR	1	CR, éleveurs, Agent vétérinaire, etc.								0				
Création d'une MDE	CR	1	CR, éleveurs, Agent vétérinaire Kael, Service Départemental Elevage Mbacké, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Création d'un DIRFEL	CR	1	CR, éleveurs, Agent vétérinaire Kael, Service Départemental Elevage Mbacké, etc.								0				
Création d'une mutuelle de crédits des éleveurs	Darou Nahim	1	CR, éleveurs, Agent vétérinaire Kael, Service Départemental Elevage Mbacké, Services financiers décentralisés, autres privés, etc.								0				
<b>TOTAL</b>				<b>25000</b>	<b>17500</b>	<b>17500</b>	<b>18000</b>	<b>22000</b>	<b>7500</b>		<b>107500</b>				

**9.3. Plans d'actions de l'Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

**Tableau 30 : Plan d'actions des secteurs de la promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Appui pour la formalisation des groupements de femmes	CR	6	CADL, CAR, Sous-préfet, Groupements de femmes, etc.	50	50	50	50	50	50	50	300				
Mise en place unités de transformation céréalière (abri + moulins à mil)	Darou Mbacké	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.	4000						4000	4000				
	Thiallé	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.		4000					4000	4000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Gowane Faye	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.			4000				4000	4000				
	Thialaga	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.				4000			4000	4000				
	Lodoyé	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.					4000		4000	4000				
	Keur mafari	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.						4000	4000	4000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Ndiopam peul	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.		4000					4000	4000				
	Ndiopam ouolof	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.			4000				4000	4000				
	Ndiol	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.				4000			4000	4000				
	Ndiayène	1	Etat, CR, CADL,ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.					4000		4000	4000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
	Tobène	1	Etat, CR, CADL, ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.						4000	4000	4000				
Mise en place de batteuse	Darou Nahim	1	Etat, CR, CADL, ONG, Coopération décentralisée, partenaires au développement, etc.		10000					10000	10000				
Construction et équipement d'un foyer de la femme	Darou Nahim	1	Etat, CR, ONG, Coopération décentralisée			30000				30000	30000				
Facilitation pour l'accès aux différents projets et programmes d'alphabétisation	CR	1	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction d'un mur de clôture (unité en m)	Jardin maraîcher de Darou Nahim	400	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.		10000					25	10000				
Equipement en groupe électrogène	Jardin maraîcher de Darou Nahim	1	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.								0				
Electrification du jardin maraîcher (unités en m)	Darou Nahim	200	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.								0				
Mise en place d'un fonds de crédit pour les différentes OCB	CR		ANCAR, CR, SFD, ONG, etc.								0				
Construction et équipement d'une case des-tout-petits	Darou Nahim	1	Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.			50000				50000	50000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Equiperment des handicapés en fauteuils roulants	CR		Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.								0				
Dotation en béquilles	CR		Etat, CR, ONG, partenaires au développement, etc.								0				
<b>TOTAL</b>				<b>4050</b>	<b>28050</b>	<b>88050</b>	<b>8050</b>	<b>8050</b>	<b>8050</b>		<b>144300</b>				

**Tableau 31 : Plan d'actions du secteur jeunesse, sports, loisirs et culture**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction et équipement d'un foyer des jeunes	Darou Nahim	1	Etat, CR, PNDL, ASC, etc.	25000						25000	25000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Aménagement d'un stade communautaire	Darou Nahim	1	Etat, CR, PNDL, ASC, etc.			30000				30000	30000				
Formation des jeunes aux métiers de la vie	CR	1	CADL, CDEPS, ONG, PNDL, etc.								0				
Formation des jeunes en gestion de projet	CR	3	CR, CADL, Programme de Coopération Internationale Communale Gesves/Diourbel, ASC, etc.	400		400			400	400	1200				
Formation des jeunes filles en teinture	CR	3	CADL, ONG, CETF Mbacké, etc.	200		200		200		200	600				
Appui à la formalisation des ASC et autres associations de jeunesse	CR	1	CADL, CR, etc.	50						50	50				
Appui pour un accès facile au	CR		CR, FNPJ, SFD, etc.								0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement				
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres	
crédit																
Appui à la promotion des valeurs culturelles locales	CR	6	Centre Culturel Régional, dahiras, populations, ASC, etc.	200	200	200	200	200	200	200	1200					
<b>TOTAL</b>				<b>25850</b>	<b>200</b>	<b>30800</b>	<b>200</b>	<b>400</b>	<b>600</b>		<b>58050</b>					

**9.4. Plans d'actions de l'Axe 4 : Création d'un environnement propice au développement d'activités économiques**

**Tableau 32 : Plan d'actions du secteur énergie**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Extension du réseau électrique BT (unité en km)	CR	10	Etat, CR, populations, PNDL, etc.	120000						12000	120000				
		7	Etat, CR, populations, PNDL, etc.			84000				12000	84000				
		5	Etat, CR, populations, PNDL, etc.				60000			12000	60000				
		5	Etat, CR, populations, PNDL, etc.						60000	12000	60000				
Dotation en panneaux solaires	CR	-	Etat, CR, populations, PNDL, etc.								0				
<b>TOTAL</b>				<b>120000</b>	<b>0</b>	<b>84000</b>	<b>60000</b>	<b>0</b>	<b>60000</b>		<b>324000</b>				

**Tableau 33 : Plan d'actions du secteur communication**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Aménagement de pistes latéritiques (unité en km)	Darou Nahim-Kael	12	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	180000						15000	180000				
	Darou Nahim - Ndioumane	12	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	0		180000				15000	180000				
	Darou Nahim - Dendèye Gouygui	5	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	0			75000			15000	75000				
	Darou Nahim - Taïba Thiéckène	1,5	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	0				22500		15000	22500				
Bitumage route (unités en km)	Darou Nahim-RN3	4,5	Etat, CR, partenaires au développement, etc.	0					1350000	300000	1350000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Mise en place de moyens de transport modernes	CR		Etat, CR, privés, etc.	0							0				
Installation de lignes téléphoniques fixes	CR		Etat, CR, SONATEL, etc.	0							0				
Installation d'antennes de relais			Etat, CR, orange, tigo, expresso, etc.	0							0				
<b>TOTAL</b>				<b>180000</b>	<b>0</b>	<b>180000</b>	<b>75000</b>	<b>22500</b>	<b>1350000</b>		<b>1807500</b>				

**Tableau 34 : Plan d'actions des secteurs du commerce et de l'artisanat**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Facilitation pour l'accès aux crédits aux commerçants	CR		Etat, CR, commerçants, GIE, GPF, Services Financiers Décentralisés, autres privés, etc.	0							0				
Construction halle (vente poisson, légumes, viande)	Darou Nahim	3	Etat, CR, commerçants, GIE, GPF, Services Financiers Décentralisés, autres privés, etc.	30000						10000	30000				
Création d'un marché permanent avec 15 cantines	Darou Nahim	15	Etat, CR, commerçants, GIE, GPF, PNDL, autres privés, etc.		45000					3000	45000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Création d'un marché hebdomadaire ou "louma"	Darou Nahim		CR, commerçants, chefs de village, etc.	0							0				
Appui à la mise en place de boutiques	CR		Etat, CR, commerçants, GIE, Services Financiers Décentralisés, autres privés, etc.	0							0				
Appui à la création d'une structure communautaire dédiée aux artisans	CR		CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, etc.	0							0				
Renforcement des capacités des artisans	CR	1	CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, Centre de formation des artisans de Kael, etc.	0							0				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Appui des artisans pour un accès facile au crédit	CR		CR, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, MECARD, etc.	0							0				
Renouvellement des instruments de travail	CR		CR, Etat, artisans, Chambre des métiers de Diourbel, MECARD, etc.	0							0				
<b>TOTAL</b>				<b>30000</b>	<b>45000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>75000</b>				

**9.5. Plans d'actions de l'Axe 5 : Promotion du partenariat et de la bonne gouvernance locale**

**Tableau 35 : Plan d'actions du Conseil rural**

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Construction d'un hôtel communautaire	Darou Nahim	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	50000						50000	50000				
Equipement de l'hôtel communautaire en mobiliers de bureau	Darou Nahim	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	10000						10000	10000				
Equipement de l'hôtel communautaire en matériel informatique	Darou Nahim	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	3000						3000	3000				
Achat d'un véhicule de fonction pour le PCR	Darou Nahim	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	20000						20000	20000				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Achat camions vidange	CR	2	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.		100000			100000		100000	200000				
Achat camion benne	CR	2	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.		100000	100000				100000	200000				
Achat camions citerne d'eau	CR	2	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.		100000		100000			100000	200000				
Achat de moto pour l'ASCOM	Darou Nahim	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	0	3000					3000	3000				
Formation des élus en alphabétisation	CR	1	Etat, CR, bailleurs de fonds, etc.	0	250	250				500	500				
Formation des élus sur les textes et lois sur la décentralisation	CR	1	Etat, CR, PNDL, ONG, partenaires au développement, etc.	500						500	500				
Formation des élus sur le budget participatif	CR	1	Etat, CR, PNDL, ONG, partenaires au développement, etc.	500	0	0	0	0	0	500	500				

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Actions à mettre en œuvre	Localisation	Objectif quantitatif	Acteurs/ Partenaires	Horizon temporel						Coût unit. x 1000	Coût total (FCFA) x 1000	Mécanismes de financement			
				An1 x 1000	An2 x 1000	An3 x 1000	An4 x 1000	An5 x 1000	An6 x 1000			CR	Pop.	Etat	Autres
Recensement administratif et sensibilisation des populations pour le paiement de la taxe rurale	CR	1	CR, Sous-préfet, Chefs de village, ASCOM, Percepteur, etc.	100	100	100	100	100	100	600	600				
<b>TOTAL</b>				<b>84100</b>	<b>303350</b>	<b>100350</b>	<b>100100</b>	<b>100100</b>	<b>100</b>		<b>688100</b>				

**Tableau 36 : Coûts estimatifs du PLD par an**

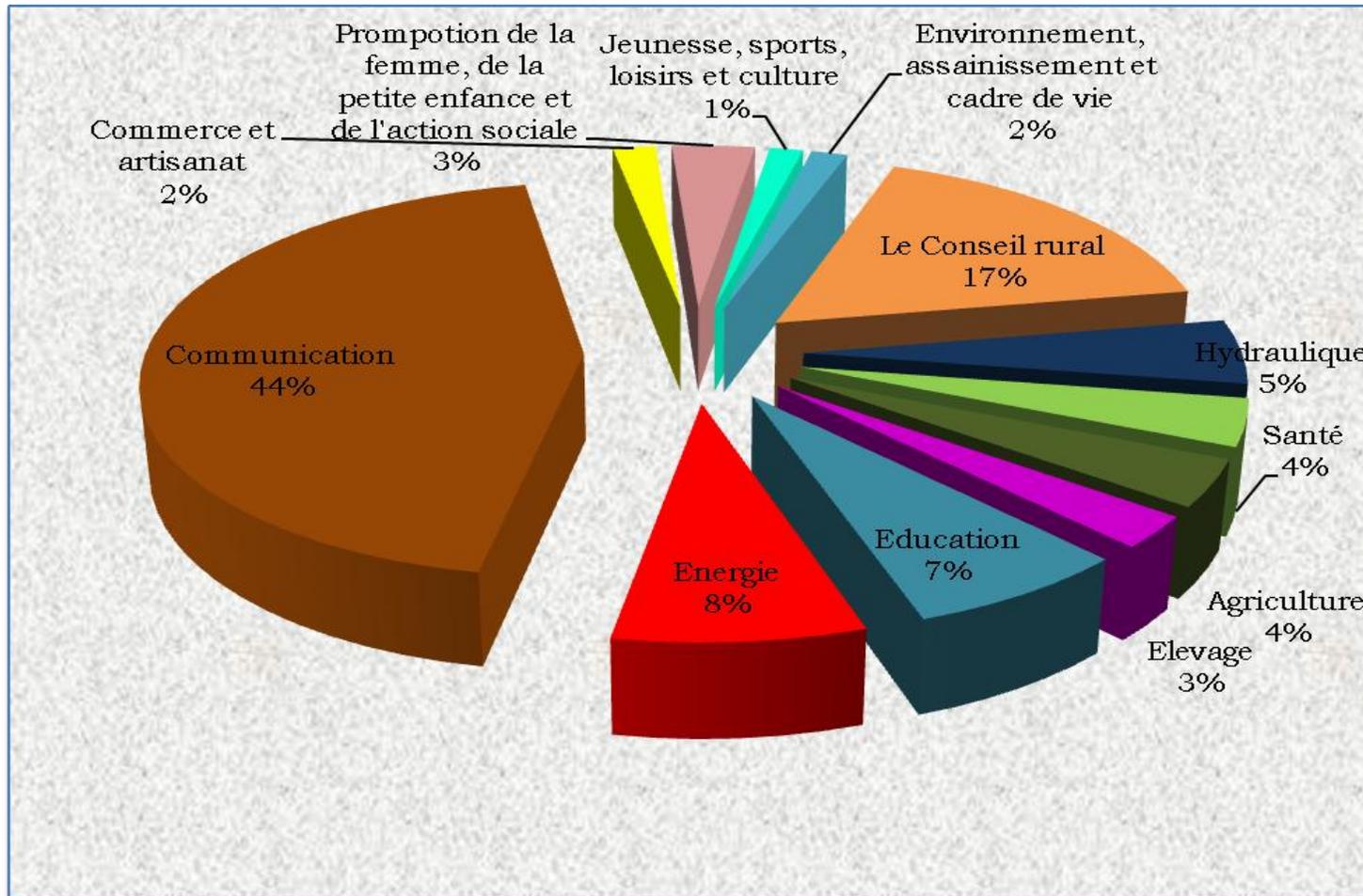
Secteurs	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Total Secteurs
<b>Hydraulique</b>	53800000	106800000	3800000	21800000	27800000	800000	<b>214800000</b>
<b>Santé</b>	70400000	35300000	5500000	15300000	15400000	15200000	<b>157100000</b>
<b>Agriculture</b>	120000000	18250000	18000000	0	0	0	<b>156250000</b>
<b>Elevage</b>	25000000	17500000	17500000	18000000	22000000	7500000	<b>107500000</b>
<b>Education</b>	33700000	16700000	75000000	66000000	9000000	91000000	<b>291400000</b>
<b>Energie</b>	120000000	0	84000000	60000000	0	60000000	<b>324000000</b>
<b>Communication</b>	180000000	0	180000000	75000000	22500000	1350000000	<b>1807500000</b>

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Secteurs</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>	<b>Année 6</b>	<b>Total Secteurs</b>
<b>Commerce et artisanat</b>	30000000	45000000	0	0	0	0	<b>75000000</b>
<b>Promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale</b>	4050000	28050000	88050000	8050000	8050000	8050000	<b>144300000</b>
<b>Jeunesse, sports, loisirs et culture</b>	25850000	200000	30800000	200000	400000	600000	<b>58050000</b>
<b>Environnement, assainissement et cadre de vie</b>	11262500	10762500	11262500	10762500	10762500	7762500	<b>62575000</b>
<b>Le Conseil rural</b>	84100000	303350000	100350000	100100000	100100000	100000	<b>688100000</b>
<b>Total/an</b>	<b>758162500</b>	<b>581912500</b>	<b>614262500</b>	<b>375212500</b>	<b>216012500</b>	<b>1541012500</b>	
<b>Total Général des secteurs</b>							<b>4086575000</b>
<b>Coût estimatif du PLD</b>							<b>4086575000</b>

Le coût estimatif global du PLD est de **quatre milliards quatre vingt six millions cinq cent soixante quinze mille (4.086.575.000)** francs CFA.

**Figure 15 : Part de chaque secteur dans le coût estimatif du PLD**



**Tableau 37 : Extrait de PAI 2010 de la CR**

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
<b>Hydraulique</b>	Construction et équipement d'un château d'eau	Darou Nahim	1	45000000	45000000			
	AEP	Doyoly-Gowane Faye	2000	4000	8000000			
	Curage de puits	CR	1	800000	800000			
<b>Total Hydraulique</b>					<b>53800000</b>			
<b>Santé</b>	Finalisation construction Poste de santé + équipement + Construction maternité + construction logement ICP	Darou Nahim	1	70000000	70000000			
	Dotation en moustiquaires imprégnées	CR	1	200000	200000			
	Subvention des médicaments	CR	1	200000	200000			
<b>Total Santé</b>					<b>70400000</b>			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
<b>Agriculture</b>	Mise à disposition de tracteurs gérés par le Conseil rural	CR	1	18000000	18000000			
	Construction de magasins de stockage (semences et vivres)	Darou Nahim	2	40000000	80000000			
	Construction de petits magasins	Zone 2	1	18000000	18000000			
	Mise en place d'un groupe électrogène au niveau du jardin maraîcher	Darou Nahim	1	4000000	4000000			
<b>Total Agriculture</b>					<b>120000000</b>			
<b>Elevage</b>	Construction parcs à vaccination	Darou Nahim	1	7500000	7500000			
	Aménagement d'enclos villageois	Zone 1	5	3500000	17500000			
<b>Total Elevage</b>					<b>25000000</b>			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
<b>Education</b>	Construction d'un mur de Clôture (unité en m)	Darou Nahim	200	25000	5000000			
	Construction et équipement de salles de classes	CR	2	6000000	12000000			
	Création d'écoles	Thiallé	1	12000000	12000000			
	AEP au niveau des écoles	Darou Nahim	300	4000	1200000			
	Construction de blocs sanitaires au niveau des écoles	Gowane Faye	1	3500000	3500000			
<b>Total Education</b>					<b>33700000</b>			
<b>Energie</b>	Extension du réseau électrique BT	CR	5		120000000			
<b>Total Energie</b>					<b>120000000</b>			
<b>Commerce et artisanat</b>	Construction halles (vente poisson, légumes, viande)	Darou Nahim	3	10000000	30000000			
<b>Total Commerce et artisanat</b>					<b>30000000</b>			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
<b>Communication</b>	Aménagement d'une piste latéritique	Darou Nahim - Kael	12	15000000	180000000			
<b>Total Communication</b>					<b>180000000</b>			
<b>Promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale</b>	Appui pour la formalisation des groupements de femmes	CR			50000			
	Mise en place unités de transformation céréalière (abri + moulins à mil)	Darou Mbacké			4000000			
<b>Total Promotion de la femme, de la petite enfance et de l'action sociale</b>					<b>4050000</b>			
<b>Jeunesse, sports, loisirs et culture</b>	Construction et équipement d'un foyer des jeunes	Darou Nahim			25000000			
	Formation des jeunes en gestion de projet	CR			400000			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
	Formation des jeunes filles en teinture	CR			200000			
	Appui à la formalisation des ASC et autres associations de jeunesse	CR			50000			
	Appui à la promotion des valeurs culturelles locales	CR			200000			
<b>Total Jeunesse, sports, loisirs et culture</b>					<b>25850000</b>			
<b>Environnement, assainissement et cadre de vie</b>	Création d'une pépinière communautaire et de pépinières villageoises	CR			500000			
	Mise en place de bacs à poubelle au niveau des maisons	CR			587500			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
	Appui à la construction de latrines dans les maisons et au niveau des lieux publics	CR			1175000			
	Lotissement des villages	CR	3	3000000	9000000			
<b>Total Environnement, assainissement et cadre de vie</b>					<b>11262500</b>			
<b>Conseil rural</b>	Construction d'un hôtel communautaire	Darou Nahim			50000000			
	Equipement de l'hôtel communautaire en mobiliers de bureau	Darou Nahim			10000000			
	Equipement de l'hôtel communautaire en matériel informatique	Darou Nahim			3000000			

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

Secteurs	Actions prévues	Localisation	Objectif Quantitatif	Coût unitaire	Total	Plan de financement		
						CR	Etat	Autres
	Achat d'un véhicule de fonction pour le PCR	CR			20000000			
	Formation des élus sur les textes et lois sur la décentralisation	CR			500000			
	Formation des élus sur le budget participatif	CR			500000			
	Recensement administratif et sensibilisation des populations pour le paiement de la taxe rurale	CR			100000			
<b>Total Conseil rural</b>					<b>84100000</b>			
<b>TOTAL PAI 2010</b>					<b>758162500</b>			

## **X. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION**

Les stratégies de mise en œuvre des plans d'actions s'adossent à des organes, des instruments de planification et des Projets et Programmes, voire même des ONG intervenant dans le développement local et plus généralement dans la lutte contre la pauvreté.

Pour ce qui est des organes, il s'agit essentiellement du Conseil rural et du Cadre Communautaire de Concertation (CCC). Le premier, après avoir obtenu l'approbation du PLD, veillera à ce que celui-ci soit le cadre de référence de toutes les interventions au niveau local. Même les investissements prévus dans le budget du Conseil rural doivent avoir comme base le PLD. Quant au deuxième, c'est-à-dire le CCC, il appuiera le Conseil rural dans ses choix mais également dans le suivi de la mise en œuvre des actions de développement inscrites dans les différents instruments de planification.

Ces instruments de planification que sont le Plan Annuel d'Investissement (PAI), le Plan Local de Formation (PLF) et le Plan Local de Communication (PLC) représentent en réalité des outils techniques pour mettre en œuvre le PLD.

Ces outils ne peuvent pas être mis en œuvre sans l'apport financier du Conseil rural mais aussi et surtout sans l'appui des partenaires au développement, notamment les ONG, les Projets et Programmes tels que le PNDL, le PEPAM-BA, la World Vision, etc. Le Conseil rural en tant que Institution de la CR, devra faire les démarches nécessaires auprès de ces partenaires au développement, pour leur présenter le PLD et faire un plaidoyer afin de réduire considérablement la pauvreté dans ladite CR.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources humaines, le Conseil rural, en dehors des membres du CCC, comptera sur l'ARD de Diourbel et les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat. Ces derniers pourront assurer la maîtrise d'œuvre auprès du Conseil rural.

Aussi, un système de suivi-évaluation ne devra-t-il pas être mis en place pour accompagner la mise en œuvre des actions inscrites dans le PLD.

Au bout de trois ans d'exercice, une évaluation du PLD devra être faite afin d'apprécier le niveau de mise en œuvre des actions. Cette évaluation doit être participative et impliquer l'ensemble des composantes de la vie socio-économique mais également l'ensemble des partenaires de la CR. C'est ce qui permettra d'assurer la transparence et la bonne gouvernance dans les affaires de la collectivité.

# **ANNEXES**

**Tableau 38 : Situation des OCB de la CR**

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
Sopey Sam (GIE)	Darou Nahim	05/04/98	H : 80 F : 50				Cheikh Bara GUEYE  33 977 10 10
Ndibel (GIE)	Darou Nahim	30/10/93	H : 55 F : 35	1 000 000			Aliou DIAW  76 665 82 85
Sante Sam (GIE)	Darou Nahim	30/10/95	H : 18 F : 12				Serigne GUEYE  76 683 68 49
Wakeur Sam (GIE)	Darou Nahim	30/10/95	H : 11 F : 6				Aliou LOUM  76 469 86 96
Ndiguel (GIE)	Darou Nahim	30/10/93	H : 55 F : 35				Abdou Karim  77 557 43 43

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
Jubo Liguey (GIE)	Darou Nahim	05/04/98	H : 05 F : 102	8 000 000			Fama NIANE 70 104 52 59
Mame Diarra (GIE)	Darou Nahim	26/09/01	H : 7 F : 45	5 000 000			Diayla KANE 76 665 82 85
Mame Khary DIOP (GIE)	Darou Nahim	27/08/07	H : 05 F : 38				Soda MARONE 76 665 82 85
Bakh Yaye (GIE)	Darou Nahim	05/09/06	H : 08 F : 45				Maty GUEYE 77 182 56 69
S. Aminata LO (GIE)	Darou Nahim	27/08/07	H : 12 F : 47				Fate Cissé GAYE 70 104 52 59
Goorgorlou (GIE)	Darou Nahim	27/08/07	H : 18 F : 25				Awa GUEYE 77 127 11 58

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
Guèye et frères (GIE)	Darou Nahim	2001	H : 60 F : 18				Cheikh Bara GUEYE
And Guèye (ASC)	Darou Nahim	08/09/09	H : 90 F : 57				Bada NIANE  77 653 43 10
Tawfekh (SV)	Darou Nahim	15/05/97	H : 80 F : 30				Mame Mor KANE  77 727 11 58
Mokhsina (SV)	Darou Nahim	15/05/97	H : 60 F : 27				Dame DIAW  76 381 56 22
Ndigueul Diefé (GIE)	Darou Nahim	17/06/06	H : 30 F : 80				Ndèye DIENG  76 130 68 56
Wakeur Memp (GIE)	Darou Nahim	11/03/99	H : 12 F : 07				Bassirou SOW  77 512 69 68

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
GPF Sope Serigne Mansour Sy	Thiallé	1993	F : 66	750 000		Reconnaissance juridique  Embouche  Agriculture	Diembou SALL  77 109 99 42
ASC	Thiallé	1986	H : 60  F : 30	15 000	Sport  Agriculture  Elevage	Reconnaissance juridique  Embouche  Agriculture	El Mor GUEYE  77 508 21 85
SV	Thiallé	1927	H : 45  F : 25				Mbaye SALL  77 442 96 60
GIE	Gawane Faye	1970	H : 70  F : 25				Abdou K. FAYE  76 524 38 42
ASC	Gawane Faye	1985	H : 35		Sport	Reconnaissance	Bara FAYE

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
			F : 22		Agriculture Elevage	juridique Embouche	76 524 38 48
GPF Bokh Diom Mame Diarra Bousso	Gawane Faye	1993	F : 50	225 000			Djena DIOP 76 477 12 63 76 342 37 02
SV	Gawane Faye	1987	H : 32 F : 15				Cheikh Anta FAYE 76 583 36 53
Groupeement Diopom Peul Bokh Diom	Ndiol	2009	F : 36				Fatimata BA 76 872 35 82
GPF And Liguey	Ndiopom Wolof	2009	F : 26				Yacine POUYE 76 841 63 35 76 471 45 02

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
Groupement Soxili Gawane Faye	Gawane Faye (Sérére)	1993	F : 20	150 000	Agriculture  Elevage  Petit commerce	Elevage  Petit commerce  Agriculture	Diégui DIOUF  76 521 20 06
Groupement Diopom Peulh Bokh Ligey	Diopom Peul	2009	F : 50		Embouche  Agriculture  Petit commerce		Awa BA  77 455 67 43
Association de développement	Darou Mbacké	2009	H : 25  F : 8				Serigne Dame MBACKE  76 342 62 17
GPF Sope Serigne Fallou	Ndiayène	2006	F : 28				Mame Awa NDIAYE  77 248 78 15

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

<b>Nom OCB (GPF, GIE, SV, OP, etc.</b>	<b>Zone d'intervention/village</b>	<b>Date de création</b>	<b>Nombre de membre(s)</b>	<b>Situation financière (FCFA)</b>	<b>3 activités les plus importantes</b>	<b>3 besoins les plus prioritaires</b>	<b>Prénom (s) et nom personne responsable + contacts</b>
GPF Sope Serigne Bara Mbacké	Darou Mbacké	2009	F : 15				Magatte KOUNDIA  77 455 66 91
GPF Sope Mame Diarra	Ndiolène	2008	F : 40		Agriculture  Embouche  Petit commerce	Agriculture  Embouche  Petit commerce	Fate DIOP  77 378 23 07
GPF Sope Serigne Moustapha	Thiékène	2006	F : 30		Agriculture  Embouche  Petit commerce	Agriculture  Embouche  Petit commerce	Fate SAMB  77 813 42 94

**Tableau 39 : Projections des productions agricoles selon les superficies emblavées et les rendements**

Arachide			Mil			Sorgho			Niébé		
Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)
800	600	480	1250	600	750	1500	600	9	50	450	22,5

**Source :** SDDR Mbacké, projections, novembre 2009

**Tableau 40 : Situation du cheptel de la CR**

Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille
1510	1900	2320	400	280	9200

**Source :** Poste vétérinaire de Kael, novembre 2009

**Tableau 41 : Liste des membres du Conseil rural élus le 22 mars 2009**

N°	Prénom et Nom des Conseillers	Village d'origine	Fonction	Parti d'appart.	Profil				
					Profession	Niveau d'instruction	Nombre de mandats	Sexe	Age
1	Serigne ahmadou MBACKE	Darou Nahim	P.Com.Finance	PDS	Chef religieux	BEFM	1	Masulin	38
2	Serigne Saliou MBACKE	Darou Nahim	Com. Social	PDS	Chef religieux	BEFM	1	Masulin	34 ans
3	Serigne Ibra MBACKE	Darou Nahim	Com. Jeunesse	PDS	Chef religieux	BEFM	1	Masulin	
4	Serigne Abdou Lahat MBACKE	Darou Mbacké	1 <sup>er</sup> Vice PR	PDS	Chef religieux	BEFM	1	Masulin	39 ans
5	Cheikh Bara GUEYE	Darou Nahim	PR-CR	PDS	Opérateur EC	BEFM	1	Masulin	56 ans
6	Mor Dion NDIAYE	Ndiavène	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	BEFM	2 - 1 kad	Masulin	77 ans
7	Cheikh Anta FAYE	Gawane Faye	2 <sup>ième</sup> Vice PCR	PDS	Cultivateur	BEFM	4	Masulin	54 ans
8	El Hadji SARR	Mbabary	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	55 ans
9	Cheikh THIAMRE	Darou Nahim	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	66 ans
10	Ibra DIOP	Darou Nahim	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	42 ans
11	Mbaye SALL	Thiallé	Com. Social	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	67 ans
12	Serigne TOP	Tobenne	Com. Social	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	81 ans
13	Aliou LOUM	Darou Nahim	Com. Finance	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	49 ans
14	Dam DIAW	Darou Nahim	Com. Finance	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	49 ans
15	Serigne Mbacké DIOUF	Darou Nahim	Com. Finance	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	57 ans
16	Serigne Mbacké NDIAYE	Keur Mafary	Com. Jeunesse	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	28 ans
17	Bassirou SOW	Keur Diavlo	Com. Jeunesse	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	47 ans
18	Diilel BA	Mbella	Com. Jeunesse	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	24 ans
19	Mbaye BA	Darou Nahim	Com. Jeunesse	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	54 ans
20	Mome Mor KANE	Darou Nahim	Com. Social	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	32 ans
21	Moustapha SENE	Darou Nahim	Com. Social	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	57 ans
22	Modou NIASS	Darou Nahim	Com. Social	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	50 ans
23	Amdy SECK	Keur Massata	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	56 ans
24	Ibra NDIAYE	Thiékène	Com. Domanial	PDS	Cultivateur	CFEE	2 - 1 kad	Masulin	59 ans
25	Ndeve DIENG	Thialaba	Com. Domanial	PDS	Ménagère	CFEE	1 Féminin	Féminin	55 ans
26	Serigne Fallou MBACKE	Darou Mbacké	Com. Finance	PDS	Chef religieux	CFEE	1	Masulin	38 ans
27	Astou DIA	Thiallé	Com. Finance	PDS	Ménagère	CFEE	1	Féminin	51 ans
28	Cheikh TOURE	Gawane Faye	Com. Finance	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	72 ans
29	Biguèé BADIANE	Darou Nahim	Com. Finance	PDS	Ménagère	CFEE	1	Féminin	57 ans

*Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Darou Nahim (2010-2015)*

---

N°	Prénom et Nom des Conseillers	Village d'origine	Fonction	Parti d'appart.	Profil				
					Profession	Niveau d'instruction	Nombre de mandats	Sexe	Age
30	Ibrahime BA	Keur Sidaty	Com. Jeunesse	PDS	Cultivateur	CFEE	1	Masulin	42 ans

**République du Sénégal**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Diourbel**

-----

**Agence Régionale de Développement**



**LE CADRE COMMUNAUTAIRE DE CONCERTATION (CCC)**

Le CCC, instance locale de concertation, est la cheville ouvrière dans la mise en œuvre des activités planifiées au niveau communautaire. Cet organe est constitutif de tous les groupes locaux qui animent la vie sociale, économique et culturelle de la communauté rurale. Il constitue une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place par le conseil rural et les populations, dans le cadre d'un développement local participatif.

**1. Objectifs**

L'objectif général du CCC est d'aider à une meilleure coordination des activités de développement au niveau local.

Quant aux objectifs spécifiques, ils se déclinent selon les points ci-après :

- Assurer une implication effective de l'ensemble des couches socio-économiques de la communauté rurale dans les activités de planification (élaboration PLD, PAI, etc.)
- Aider à la définition des grandes orientations de développement de la communauté rurale ;
- Aider à une meilleure coordination, au niveau local, des actions des projets et programmes de développement, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Développement (ARD) ;
- Offrir au Conseil rural un cadre d'identification ou de sélection des microprojets ; et
- Aider à un meilleur suivi des microprojets programmés dans le PAI, en rapport avec l'ARD et les services techniques concernés.

**2. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- Une implication effective de l'ensemble des couches socio-économiques de la communauté rurale dans les activités de planification (élaboration PLD, PAI, etc.) ;
- Les grandes orientations de développement de la communauté rurale sont bien définies ;
- Les actions des projets et programmes de développement intervenant dans la CR sont bien coordonnées, avec la collaboration de l'ARD ;
- Le conseil rural apprécie positivement l'importance du CCC, notamment dans la sélection des microprojets ; et
- Un appui en matière de suivi régulier des microprojets inscrits dans le PAI est assuré, en rapport avec l'ARD et les services techniques concernés.

### **3. Composition**

Pour assurer une efficacité dans le fonctionnement du CCC, il est conseillé d'avoir entre 35 et 40 membres.

Le bureau doit être composé comme suit :

- Président (PCR ou son représentant)
- 1<sup>er</sup> Vice-président
- 2<sup>ème</sup> Vice-président
- Secrétaire Général
- Secrétaire Général adjoint
- Trésorier
- Trésorier adjoint.

Il est également désigné deux (02) Commissaires au compte.

Le CCC est dirigé par le Président du Conseil rural ou par une personne compétente qu'il aura à choisir.

#### **Rôle de chaque membre du bureau :**

- **le Président** : il préside les réunions du CCC et coordonne toutes les activités. Il est la personne morale du CCC par conséquent le principal interlocuteur des partenaires de la CR.
- **Le 1<sup>er</sup> Vice-président** : il assure l'intérim du Président du CCC, en cas d'absence. En cas d'incapacité du Président, pour raisons majeures, c'est le premier vice-président du Conseil rural qui le remplace. En cas d'absence du 1<sup>er</sup> Vice-président du CCC, c'est **le deuxième Vice-président** du CCC qui préside les réunions et coordonne les activités.
- **Le Secrétaire Général** : il assure le secrétariat lors des réunions de bureau et des assemblées générales. Il est chargé d'établir les convocations sur la demande du Président et d'en assurer la

ventilation. Il est également chargé de faire la synthèse des rapports d'activités produits par les différents groupes de travail. C'est lui qui gère le service courrier du CCC. Il est assisté par **le Secrétaire Général adjoint**. Le Secrétaire Général comme son adjoint doivent avoir une bonne maîtrise de la langue française, être discrets et disponibles.

- **Le Trésorier Général** : il gère les fonds du CCC. Il est chargé d'effectuer les dépenses relatives à la vie du CCC, après visa du Président. Il est secondé dans son travail par le Trésorier général adjoint, qui est chargé de la comptabilité matière du CCC. Le Trésorier Général comme le Trésorier général adjoint, doivent présenter un bilan financier et de gestion des biens matériels du CCC à la fin de chaque année. Ils doivent être d'une bonne moralité, savoir lire et écrire.

Il est également mis en place cinq (05) groupes de travail avec au plus 08 personnes par Groupe de travail.

#### **Groupes de travail (05):**

- **Environnement**

Ce groupe est chargé de réfléchir sur tous les projets d'ordre environnemental, d'en élaborer ou de donner son avis technique sur les impacts environnementaux de tous projets ou microprojets. Les avis techniques sont transmis au bureau du CCC, qui donne son également son avis avant transmission au Conseil rural.

On doit retrouver dans ce groupe tous les acteurs impliqués dans l'amélioration du cadre de vie et la gestion des ressources naturelles sur le territoire communautaire.

- **Microprojets**

Ce groupe a pour mission principale de faire des choix pertinents sur les microprojets à réaliser dans la CR. Les membres doivent avoir une bonne maîtrise de la situation socio-économique de la CR et disposer d'expériences en termes de planification.

- **Pistes rurales**

La mission fondamentale de ce groupe est d'aider à la priorisation des aménagements routiers à faire dans la CR, mais aussi et surtout d'aider à l'entretien des pistes.

- **Activités Génératrices de Revenus (AGR)**

Ce groupe est chargé de proposer des microprojets porteurs et d'en identifier les sources de financement possibles. Les GPF, les

éleveurs, les artisans, les jeunes, les producteurs d'une manière générale sont les principaux membres de ce groupe.

• **Formation et communication**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Formation de la CR, ce groupe appuie le Conseil rural dans l'identification des besoins de formation aussi bien des élus que des autres acteurs locaux de développement, notamment les Organisations Communautaires de Base (OCB). Les membres doivent disposer d'un minimum d'expérience en matière de formation des acteurs locaux.

Chaque Groupe est présidé par un Président. Les groupes sont indépendants les uns des autres ; toutefois, il est conseillé qu'ils aménagent des plages de concertation entre eux afin de faciliter la coordination globale des activités au niveau du CCC.

La fonction de membre du CCC relève du bénévolat.

***NB : Le CCC n'est pas une institution de la Communauté rurale, mais plutôt un instrument consultatif du Conseil rural.***

**Les acteurs concernés :**

Elus, GPF, GIE, APE, ICP, Comité de santé, Comité de gestion de forage, jeunes, Enseignant, Dahira, handicapés, Groupement éleveurs, Organisations paysannes, troisième âge, chefs de villages, ASCOM, etc.

**4. Modalités de travail**

Le CCC se réunit au moins une fois tous les trois mois, et à chaque fois que de besoin.

Quant aux commissions, elles se réunissent autant de fois qu'elles le souhaitent et selon la surcharge de leur travail.

En fin d'année, chaque commission doit présenter un rapport d'activités qui alimentera le rapport général du CCC. Le rapport général du CCC sera composé:

- D'un rapport d'activités qui prend en compte les rapports d'activités des différentes commissions ;
- D'un rapport financier ; et
- Des orientations à suivre.

### **5. Moyens**

Les moyens du CCC peuvent être financiers, mobiliers ou immobiliers, et peuvent provenir du Conseil rural, de dons ou legs de toute personne physique ou morale.

En cas de dissolution du CCC, le Conseil rural hérite de droit son patrimoine.